



VIVRE et HABITER le JOVINIEN

aujourd'hui, demain... 



20 24

RAPPORT D'ACTIVITÉ



cc
Communauté de Communes
du
JOVINIEN

Sommaire

L'édito	3
LA CCJ	4
La gouvernance	5
Les compétences	6
Obligatoires	
Optionnelles	
LA CCJ EN 2024	7
Les Ressources Financières	8
Les Ressources Humaines	9
La commande publique	10
LES SERVICES	12
La piscine intercommunale	12
Relais petite enfance	13
Micro-crèche Montessori	13
Voirie	14
Aire d'accueil des gens du voyage	15
Collecte et traitement des déchets	16
L'urbanisme	18
Maison de l'habitat	19
TRANSITION ET ATTRACTIVITÉ TERRITORIALES	20
Développement économique	20
Attractivité résidentielle	22
Transitions	22
Gestion des risques et biodiversité	23
Mobilité	25
Planification territoriale et renouvellement urbain	26
PLANS ET CONTRATS	28
Plan alimentaire territorial (PAT)	28
Contrat d'objectif territorial (COT)	29
Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR)	31
Annexes	33

L'édito

Chères Joviniennes, chers Joviniens,

La Communauté de Communes du Jovinien a le plaisir de vous présenter son rapport d'activité 2024. Ce document retrace les principales actions menées durant l'année dans les domaines du développement économique, de la mobilité, de l'environnement, de l'attractivité et de la voirie.

Dans un contexte budgétaire contraint, la collectivité a su maintenir la qualité des services publics tout en adaptant son action aux besoins des habitants, des familles, des entreprises et des communes. La priorité reste la proximité et l'efficacité, au service du territoire et de ses dynamiques locales.

Le Jovinien se distingue par son identité rurale et la diversité de ses initiatives, portées par des acteurs économiques, associatifs et institutionnels engagés. La Communauté de Communes accompagne ces projets, encourage l'innovation et renforce les solidarités entre communes afin de préserver la vitalité et la qualité de vie du territoire.

Ce rapport met en avant les réalisations de 2024 : investissements, actions de développement durable, initiatives en faveur de la mobilité et partenariats pour l'emploi et l'attractivité. Il illustre la volonté commune des élus et des services de bâtir un territoire accueillant, solidaire et tourné vers l'avenir.

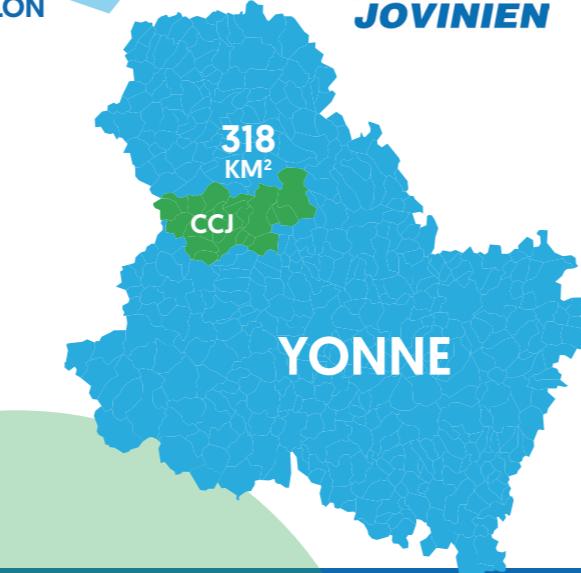
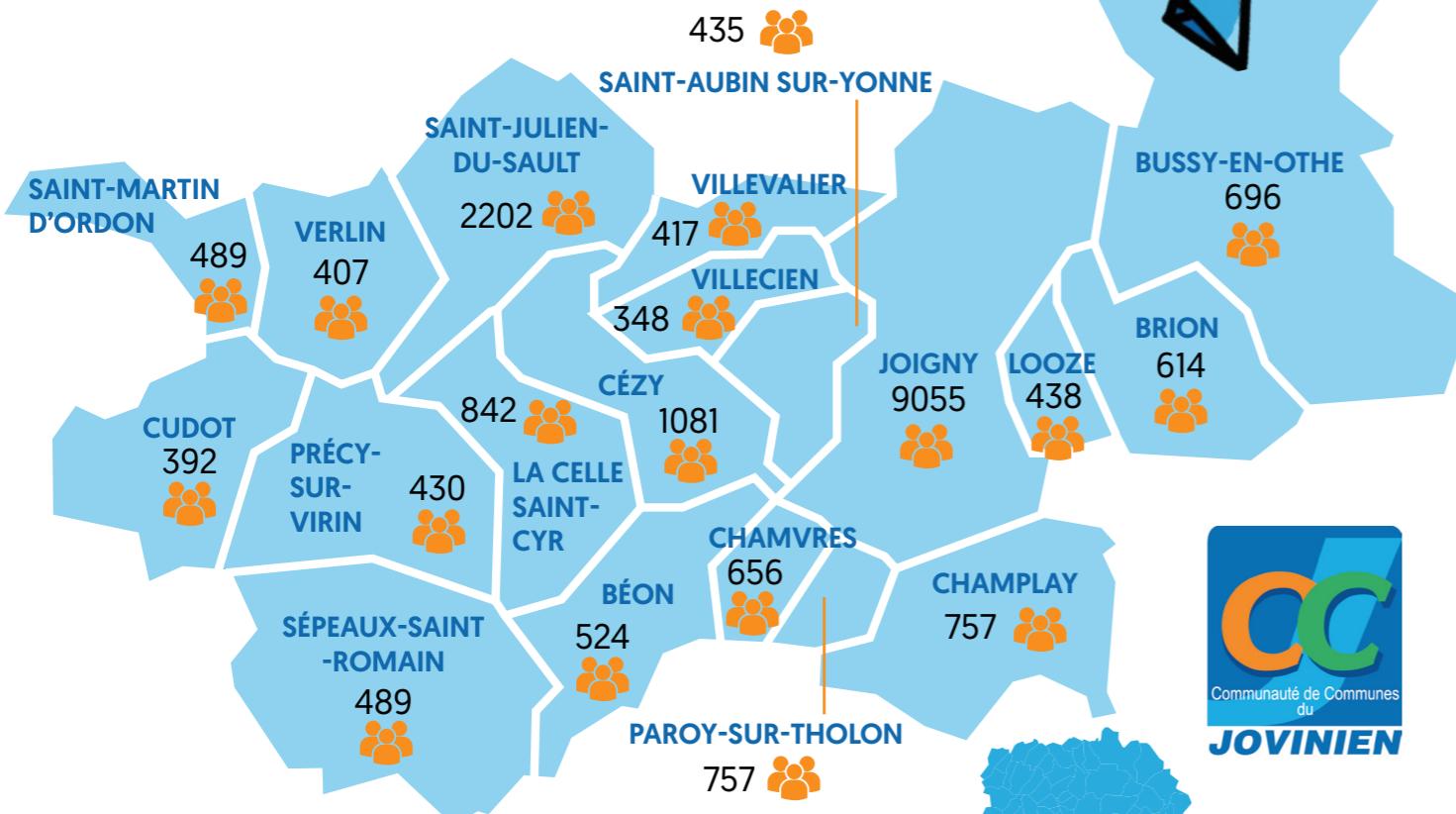
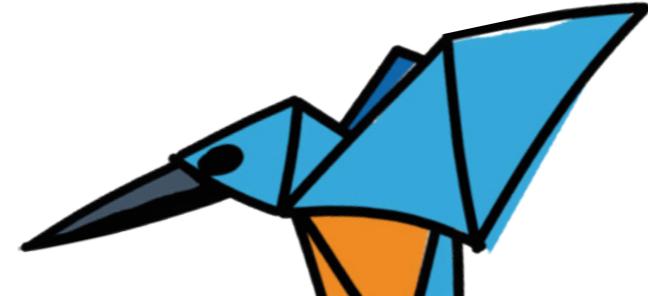
La Communauté de Communes remercie enfin l'ensemble de ses agents pour leur engagement et leur contribution quotidienne à la réussite des projets collectifs qui permettent de faire progresser notre territoire au bénéfice de tous.



NICOLAS SORRET

Président de la communauté de communes du Jovinien

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU JOVINIEN

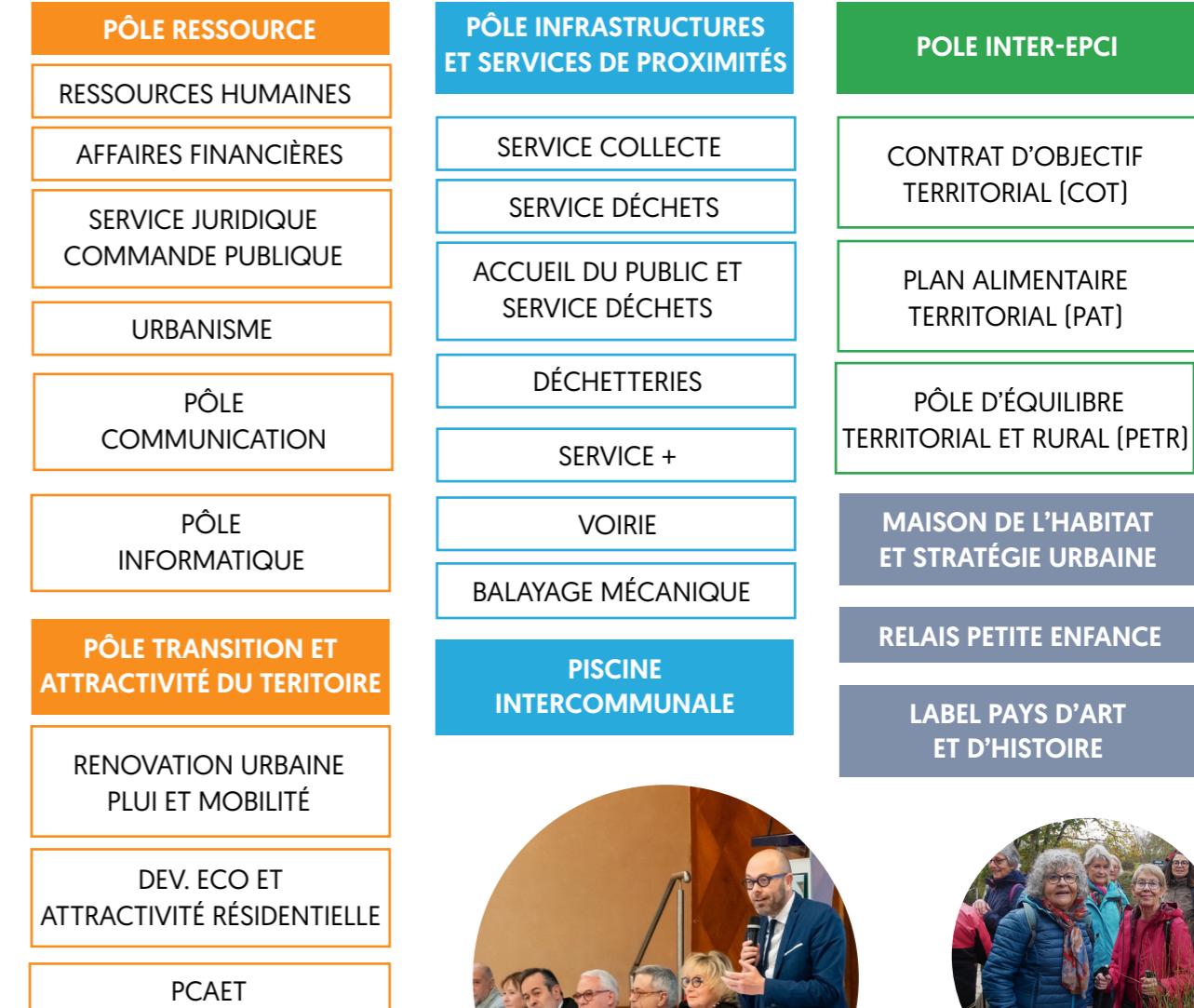


La gouvernance



PRÉSIDENCE

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

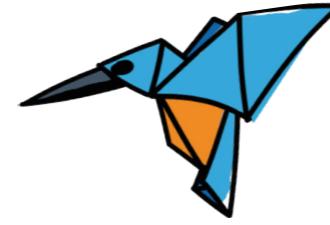


DÉTAIL DE LA GOVERNANCE
ET DES ASSEMBLÉES EN ANNEXE P33



Les compétences

OBLIGATOIRES



LA CCJ EN 2024



LES ÉTATS GÉNÉRAUX DES AGRICULTURES ALTERNATIVES



INAUGURATION DE NOUVEAUX SITES DE COMPOSTAGE



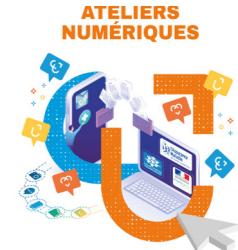
VILLE À LA JOIE



MOIS DU RAMASSAGE DES DÉCHETS



SOIREE DES ENTREPRISES



SEMAINE DE LA BIODIVERSITÉ



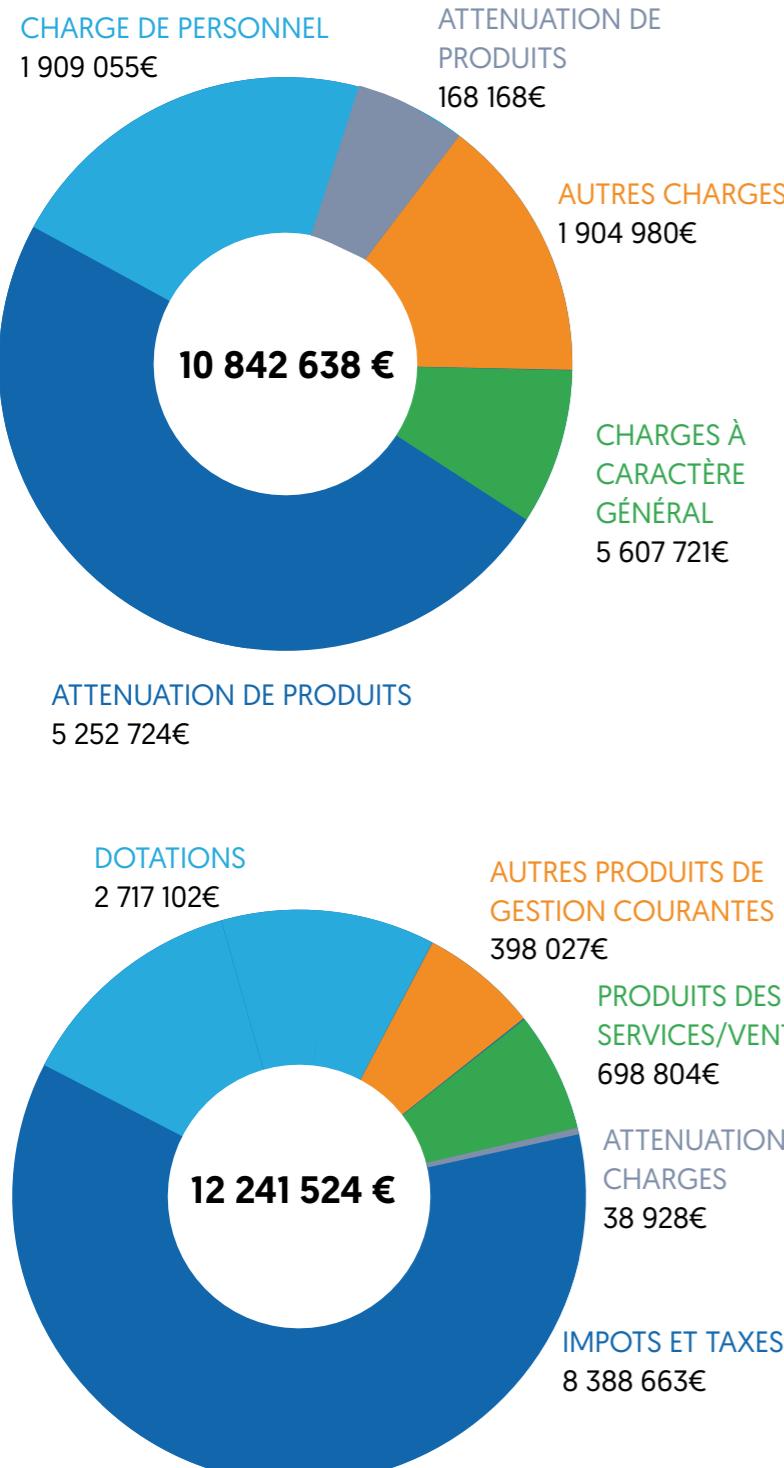
FESTIVAL DES CHÂTEAUX



LANCEMENT DU TAD

DEC

Ressources financières



DÉPENSES

Charges à caractère général	1 607 721 €	14,83%
Charges de personnel	1 909 055 €	17,61%
Atténuation de produits*	5 252 714 €	48,44%
Autres charges	1 904 980 €	17,57%
Charges financières	168 168 €	1,55%
TOTAL	10 842 638 €	100%

* 4 731 673 € versement aux communes membres
- 499 970 € en versement pour l'ETAT - 21 071 €
versement taxe de séjour

RECETTES

Atténuation de charges	38 928 €	0,32%
Produits des services/ventes	698 804 €	5,71%
impôts et taxes	8 388 663 €	68,53%
Dotations	2 717 102 €	22,20%
autres produits de gestion courante	398 027 €	3,25%
TOTAL	12 241 524 €	100%

QUELQUES RATIOS

- Pourcentage des dépenses de personnel dans les dépenses de fonctionnement : 16,75 %
- Dépenses réelles fonct. et rembt de la dette / recettes réelles de fonct. : 92,16 %
- Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement : 41,83 %
- Épargne brute / recettes réelles de fonctionnement : 11,60 %
- Capacité de désendettement [encours de la dette / épargne brute] : 3,6 ans

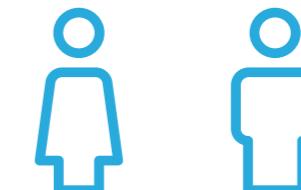
LES BUDGETS ANNEXES

	DÉPENSES		RECETTES	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
Piscine	1 042 621 €	143 456 €	1 069 191 €	181 045 €
Ordures ménagères	3 819 145 €	57 297 €	3 821 634 €	472 101 €
Aire accueil gens du voyage	267 034 €	32 481 €	270 188 €	9 436 €
Zones d'activité	31 243 €	37 289 €	90 284 €	27 319 €

Ressources humaines



62
AGENT·ES



35
FEMMES



27
HOMMES



14
CATÉGORIES A

14
CATÉGORIES B

34
CATÉGORIES C



32
TITULAIRES

27
CONTRACTUELS

19
SERVICES MUTUALISÉS ET CONTRACTUALISATION :

Les fonctionnaires sont répartis en trois grandes catégories hiérarchiques, A B et C. Chacune regroupe des grades et emplois correspondant à des responsabilités, qualifications, rémunérations et conditions de recrutement différentes, en termes de diplômes notamment.

Direction Générale – Assemblées - Ressources Humaines – Finances – Juridique et commande publique
Pôle d'Equilibre Territorial et Rural – Contrat d'Objectif Territorial – Plan Alimentaire Territorial

La commande publique

Le service de la commande publique de la communauté de Communes fait partie des services mutualisés avec la Ville de Joigny. Afin de garantir la cohérence de nos actions, l'intégration systématique de clauses environnementales dans les cahiers des charges et l'étude systématique de groupements de commande font partie des priorités du service.

En 2024, 9 procédures formalisées de marchés ont été mises en place (tous les montants sont HT) :



BALAYAGE MECANIQUE

Une offre - Marché attribué à la société SBA – Montant annuel du marché de 128 118 €

ASSURANCES

Lot	Nombre d'offres	Attributaires	Montant annuel
1 - Assurance des dommages aux biens et des risques annexes	infructueux		
2 - Assurance des responsabilités et des risques annexes	1	PNA	5 529 €
3 - Assurance des véhicules à moteur et des risques annexes	1	Groupama	17 329 €
4 -Assurance de la protection juridique de la collectivité et protection fonctionnelle des agents et des élus	infructueux		

Les deux lots infructueux ont fait l'objet d'une négociation avec un cabinet.



GESTION DES DECHETS MENAGERS

Lot	Nombre d'offres	Attributaires	Montant annuel
Lot n°1 : Mise à disposition d'un quai de transfert [déchets ménagers résiduels et recyclables]	1	SUEZ	128 157 €
Lot n°2 : Transport des déchets ménagers et assimilés [résiduels et recyclables]	2	SUEZ	65 202 €
Lot n°3 : Traitement des déchets ménagers et assimilés	1	COVED-PAPREC	310 000 €
Lot n°4 : Tri et conditionnement des déchets recyclables	1	COVED-PAPREC	397 000 €

ENLEVEMENT DECHETTERIE

Lot	Nombre d'offres	Attributaires	Montant annuel
Lot 1 : Enlèvement et traitement du tout-venant	3	SUEZ	696 690 €
Lot 2 : Enlèvement et traitement des déchets-verts	2	SUEZ	88 122 €
Lot 3 : Enlèvement et traitement des gravats			Classé sans suite
Lot 4 : Enlèvement et traitement du bois	3	SUEZ	19 035 €
Lot 5 : Enlèvement et traitement des cartons	2	SUEZ	2 390 €
Lot 6 : Enlèvement et traitement de la ferraille	4	SUEZ	33 380 €
Lot 7 : Enlèvement et traitement des déchets dangereux hors ECODDS	4	TRIADIS	47 231 €



VÉHICULES DE LOCATION

Deux offres - Marché attribué à la société SAJA – Montant annuel du marché de 40 000 €



TRAVAUX DE VOIRIE

Lot	Nombre d'offres	Attributaires	Montant annuel
Lot n°1 : Entretien des couches déroulement	1	COLAS	102 675 €
Lot n°2 : Travaux annexes de voirie	2	COLAS	375 123 €
Lot n°3 : Zone industrielle	2	COLAS	85 222 €



ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Quatre offres – Marché attribué à la société Paysages et environnement - Montant annuel du marché de 35 050 €



MOBILITE SANTE SENIORS

Durée du marché : 3ans

Deux offres - Marché attribué à la société MOBILECO – Montant annuel du marché de 60 000 €



PLAN DE MOBILITE SIMPLIFIE

Onze offres - Marché attribué à la société BL EVOLUTION – Montant du marché de 28 682 €

LES SERVICES

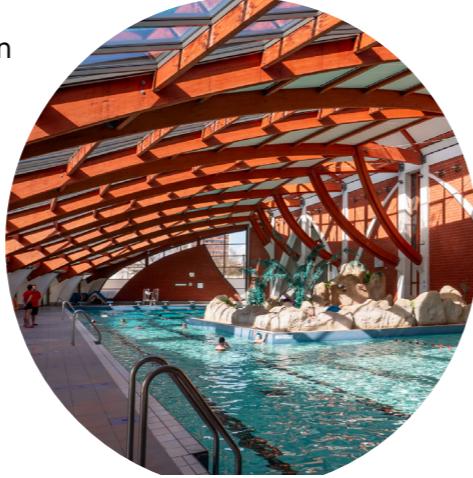
La piscine intercommunale

La piscine intercommunale comprend un grand bassin couvert de 25 mètres de long et 3,50 mètres de profondeur, avec six lignes d'eau et un plongeoir de 1 mètre. Dans le prolongement du grand bassin un petit bassin avec escalier, pataugeoire et solarium.

BILAN 2024

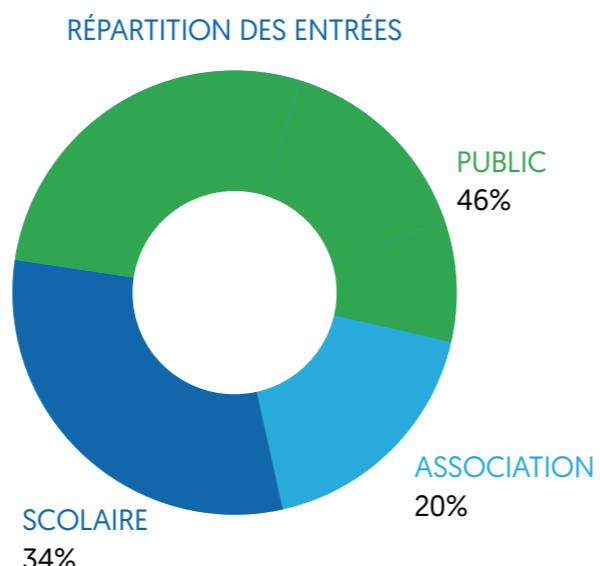
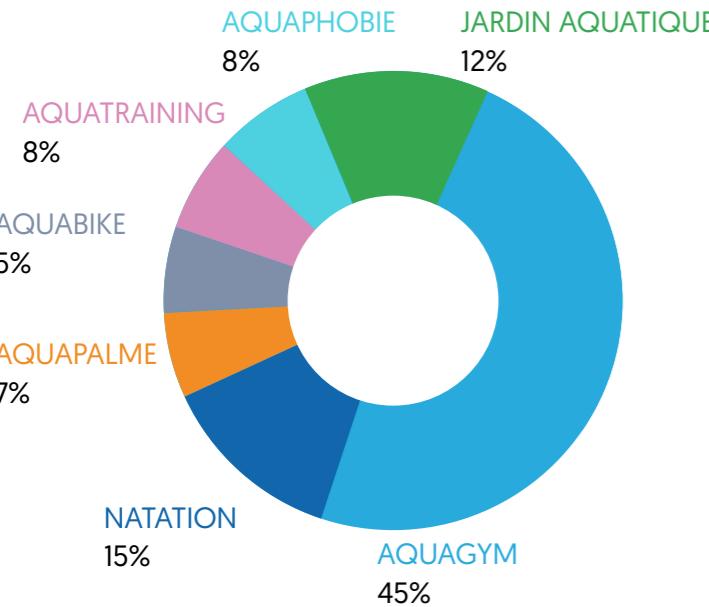
En 2024 la piscine a accueilli **51 993 baigneurs**. L'amplitude d'ouverture au public et aux scolaires représente **52h30** hebdomadaires, réparties de manière équitable entre les 2 publics :

- Les dépenses de fonctionnement de l'équipement s'élèvent à **1 015 000 €**. Les dépenses d'investissement représentent **181 000€**.
- Les dépenses de personnel représentent 44.3% des dépenses de fonctionnement, sensiblement en dessous de la moyenne nationale approchant les 50%. Les équipes comptent **11 agents** pour 9,6 Equivalent Temps Plein dont 5,8 sont consacrés à la surveillance des bassins et aux animations.



ACTIVITÉS

L'équipement propose **13 animations hebdomadaires** pour un temps total d'intervention de 10h. Ces animations représentent une **recette de 35 500 €** en plus des entrées. Les recettes des usagers représentent **84 500 €**, soit environ 8% des dépenses de fonctionnement.



Le relais petite enfance



Le Relais Petite Enfance « Relais Kangourou » existe depuis 2004 et est intercommunal depuis le 1er avril 2015. Il couvre les 19 communes de la CCJ et représente 99 assistantes maternelles.



UN RELAI ITINERANT



MÉDIATION ANIMALE



ZUMBINI



INTERVENANTE MUSIQUE



Micro-Crèche Montessori



« Aide moi à faire seul »
Maria MONTESSORI

La Micro-crèche de la Communauté de Communes du Jovinien est un lieu d'accueil collectif pour les enfants de 10 semaines à 4 ans et jusqu'à 6 ans pour les enfants en situation de handicap. Elle a pour mission principale d'accompagner l'éducation de l'enfant en lui offrant une prise en charge de qualité. Les enfants sont accompagnés dans l'acquisition de leur autonomie tout au long de la journée. Il s'agit de leur permettre de comprendre

petit à petit le monde qui les entoure. C'est à la fois les accompagner dans leur prise d'initiative, leur envie de faire seul, mais aussi leur expliquer qu'ils peuvent faire des choix. Cette prise en charge nécessite une collaboration avec les parents afin de préserver une continuité dans la vie de l'enfant. La structure concourt à l'intégration sociale des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique.

HORAIRES Accueil du lundi au vendredi de 7h à 19h Horaires atypiques possibles dès 5h45	10 PLACES Taux d'occupation moyen de 56% 24 enfants accueillis sur l'année
178 260 € Le budget de la micro-crèche	71 106 € La subvention d'équilibre versée par la Communauté de Communes du Jovinien
ACCUEIL EN AGE MÉLANGE Responsabilisation des plus grands et éveil des plus petits	PROJET PEDAGOGIQUE Explorer le monde par les Sens

La voirie

La communauté de Communes du Jovinien assure la création, l'aménagement et le gros entretien de la voirie d'intérêt communautaire à savoir :

- Les voies internes aux zones d'activité
- Les voies de liaison entre les communes
- Les voies communales selon les listes et plans établis par chaque commune membre
- Le renouvellement des couches de roulement des chaussées
- La pose de bordure, en dehors des opérations globales d'aménagement
- L'équipement et entretien de l'éclairage public à l'entreprise
- Balayage mécanique par aspiration

BEON	6 000 €
BRION	78 690 €
BUSSY EN OTHE	46 308 €
CHAMPLAY	53 690 €
CHAMVRES	37 803 €
CUDOT	24 869 €
JOIGNY	13 812 €
LA CELLE SAINT CYR	28 631 €
LOOZE	10 567 €
PAROY SUR THOLON	64 510 €
PRECY SUR VRIN	35 364 €
SAINT AUBIN SUR YONNE	15 647 €
SAINT MARTIN D'ORDON	83 717 €
SEPEAUX SAINT ROMAIN	60 544 €
VERLIN	24 645 €
VILLECIEN	44 826 €
	629 623 €

La CCJ a réalisé, en 2024, 629 623 € TTC de travaux de voirie sur l'ensemble des communes :

	2024	?
Dépenses de fonctionnement	136 668€	164 002€
Dépenses d'investissement	492 955€	591 545 €
Total des dépenses de voiries	629 623€	755 547€

- **À Cudot**, réfection d'un chemin en enrobé [Arblay] et élargissement d'un accotement en enrobé à l'Archangein.
- **Aux Bernets**, réalisation d'un caniveau pour la gestion des eaux pluviales et réfection de la chaussée en enrobé.
- **À La Celle-Saint-Cyr**, réalisation d'un enduit route de Cézy et place des Erables à Loivre.
- **À Looze**, réalisation d'un enduit rue Neuve, d'un concassé sur trottoir rue du Bois Prieur et d'une bouche avaloir pour les eaux pluviales.
- **À Saint-Martin d'Ordon**, réfection de la chaussée en enrobé, route des Rousseaux.
- **À Bussy-en-Othe**, réfection de la chaussée en enrobé, chemin de Beauvais et création d'un puisard pour la gestion des eaux pluviales rue des Vignes.
- **À Champlay**, aménagement des trottoirs allée de la Gare et aménagement d'un trottoir à la sortie du village [route principale au Grand Longueron].
- **À Chamvres**, réfection de la chaussée en enrobé rue des Chenevières.
- **À Paroy-sur-Tholon**, aménagement du trottoir et réfection de la chaussée en enrobé rue des Gravons.
- **À Précy-sur-Vrin**, aménagement des trottoirs chemin blanc et reprise du caniveau existant Grande-Rue.
- **À Saint-Aubin-sur-Yonne**, pose de caniveaux et réfection de la chaussée en enduit.
- **À Saint-Martin d'Ordon**, réalisation d'un cheminement piéton en enrobé clair place de l'Église, réalisation d'un enrobé sur les trottoirs rue du Stade, réalisation d'un enrobé sur les trottoirs rue des Jouys.
- **À Sépaux**, reprise d'une rive en enrobé à La Creuse et réfection de la chaussée en enrobé sous la porcherie, réfection de la chaussée en enrobé au Grand Bailly, réfection de la chaussée en enrobé à La Blancherie, réfection du carrefour en enrobé route des Gruets.
- **À Villicien**, réfection de la chaussée en enrobé chemin de villevalier.



BALAYAGE MECANIQUE

La prestation de balayage mécanique des voiries consiste au balayage des voies, y compris les fils d'eau, munies ou non de caniveaux, ainsi que celui des terre-pleins centraux, ronds-points, îlots, parcs de stationnement et places de marché. Le balayage mécanique de la véloroute (15 km) est assuré depuis 2022.

Le balayage mécanique de la vieille ville de Joigny s'effectue en régie (balayeuse CCJ + agent CCJ) à l'aide d'une petite balayeuse de 2m³. Un prestataire de service extérieur intervient pour Joigny (en dehors de la vieille ville) et sur les communes extérieures avec une balayeuse aspiratrice de 6 m³ qui peut fonctionner sans eau.



Sur Joigny

- Grands axes : 29 jours par an
- Axes secondaires : 42 jours par an
- Véloroute : 20 jours par an
- 40 tonnes ont été collectées en 2024 sur la vieille ville de Joigny.



Sur la communes membres de la CCJ

- 15 jours commandés en 2024
- 400 tonnes ont été collectées en 2024 sur Joigny (hors vieille ville) et les communes membres de la CCJ.

Aire d'accueil des gens du voyage



L'aire d'accueil des gens du voyage est située route de Paroy-sur-Tholon, à Joigny. Sa capacité d'accueil est de 25 places, soit 13 emplacements de 150 m².

Suite à une consultation la CCJ a décidé de confier la gestion de l'aire à un prestataire privé : la société VAGO, Gestionnaire de services publics et privés, spécialiste des aires d'accueil des gens du voyage depuis 2007. Les missions confiées à la Société VAGO sont les suivantes : Accueil des gens du voyage, Application du règlement intérieur, Entretien de l'aire d'accueil, Suivi comptable et financier, Surveillance de l'aire lors de sa fermeture.

A ce jour, l'aire accueille les voyageurs selon les horaires suivants :

- Du lundi au vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30
- Et le samedi : de 9h à 12h30

Le taux d'occupation au titre de l'année 2024 est de 55 %.

Gestion des déchets

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

La collecte des ordures ménagères en porte à porte est organisée en régie. Cette collecte concerne les 19 communes du territoire. Les fréquences de collecte sont les suivantes :

Ordures ménagères :

- Habitat vertical : 2 fois par semaine
- Vieille ville de Joigny : 2 fois par semaine
- Commune de Saint-Julien-du-Sault : 1 fois par semaine
- Autres communes : 1 fois tous les 15 jours

Tri sélectif :

- Habitat vertical Joigny : 1 fois par semaine
- Vieille ville de Joigny : 1 fois par semaine
- Commune de Saint-Julien-du-Sault : 1 fois tous les 15 jours
- Autres communes : 1 fois tous les 15 jours



Le service est organisé en 3 équipes de collecte, chaque équipe est composée d'un chauffeur et de deux rieurs. Du 1er janvier au 31 décembre 2024, les déchets sont acheminés sur le quai de transfert situé à Joigny, route de Chamvres. Le site est géré par la société SUEZ. Un transporteur achemine les ordures ménagères sur le centre d'enfouissement de Duchy (ordures ménagères) et sur le centre de traitement d'Ormoy (tri sélectif).

DÉCHETTERIES :

La communauté de communes du Jovinien dispose de deux déchetteries : la déchetterie de Joigny (Route de Chamvres) et la déchetterie de St Julien du Sault. Au total, 5 agents travaillent dans les déchetteries.

Avec les nouvelles REP PMCB (responsabilité élargie du producteur des produits et matériaux de construction du bâtiment) mises en place dans les déchetteries en octobre 2024, de nouveaux flux ont été ajoutés dans les 2 déchetteries [Benne bois Multi-REP, Benne plastique Multi-REP, Benne plâtre, Chevalet pour menuiseries vitrées, Articles de Bricolage et de Jardin (thermiques et non thermiques), Jeux et Jouets en bois et en plastique, Articles de Sport et Loisirs].

Un point de reprise a également été identifié à Joigny : la société Point P.

Catégories	2021	2022	2023	2024
Ordure ménagère	166	152	151	144
Collecte sélective + verre	112	107	103	100
Déchetterie (hors gravats)	252	263	278	277
Totaux	530	522	532	521

SERVICE PLUS

Le « Service plus » a été créé en novembre 2012. Il effectue la collecte en porte-à-porte des encombrants et des DEEE (les déchets d'équipements électriques et électroniques) sur tout le territoire en contrepartie d'une facturation de 25€ pour 2 m³. **En 2024, 89 foyers ont fait appel au service des encombrants en porte à porte.** Le service + effectue également la collecte gratuite des cartons à destination des professionnels qui le souhaitent. Ce ramassage est réalisé en régie, une fois par semaine par un agent de la collectivité. En 2024, 93 tonnes de carton ont été collectées et 5 450 kilomètres ont été parcourus.

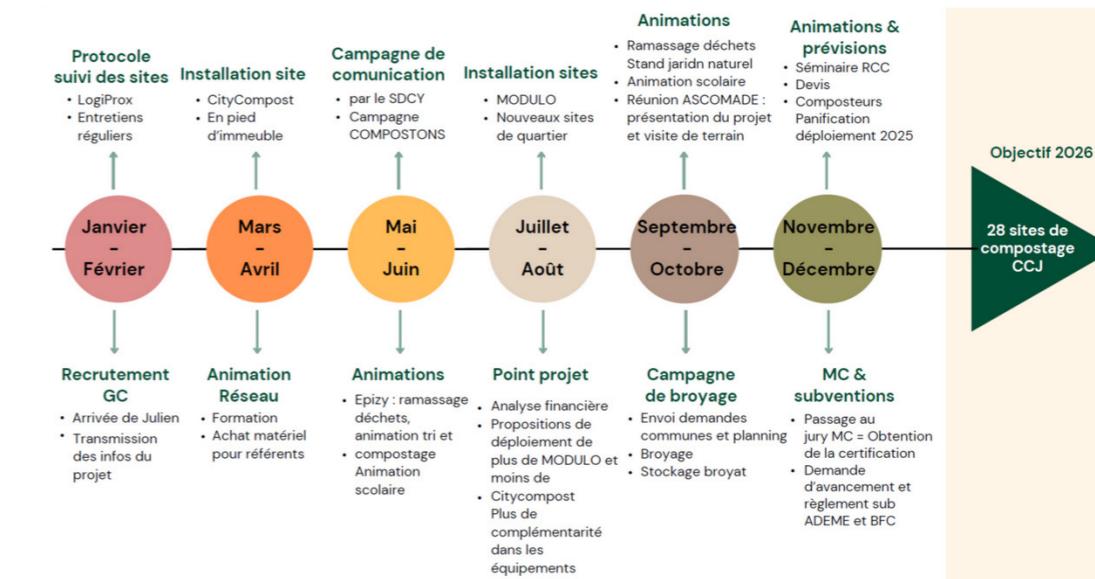
GESTION DES BIODECHETS

Depuis 2024, la CCJ, comme toutes les autres communautés de communes, est dans l'obligation de proposer une solution de compostage. Plusieurs solutions s'offrent ainsi aux usagers :

- Composter dans votre jardin ou cour (des composteurs sont en vente à la CCJ à bas coût) ;
- Composter en pied d'immeuble ;
- Composter dans un composteur collectif de quartier.

Nos principales actions de 2024 :

- Conventionnement financier avec l'ADEME et recrutement et arrivée d'un Guide Composteur
- Déploiement des composteurs : installation de sites tests (test de différents équipements)
- 2 composteurs testés : CityCompost d'ORTIE et Modulo d'ALFACY. Installés à Joigny. L'un en pied d'immeuble de la SIMAD, l'autre en vieille-ville (place Saint-Jean).
- Campagnes de communication, via le SDCY (site compostons.info)
- Campagnes de broyage pour les communes volontaires
- Animations scolaires sur le thème du tri des déchets, du recyclage et du compostage
- Ramassage de déchets
- Revue / Adaptation du projet => décision de mettre en place moins de CityCompost qu'initialement prévu ; pour des raisons économiques et pratiques sur le terrain.



L'urbanisme

Le service urbanisme intercommunal de la communauté de communes du Jovinien a pour missions principales l'instruction et la délivrance des permis de construire, de démolir, d'aménager, des déclarations préalables d'aménagement des établissements recevant du public, des certificats d'urbanisme et des déclarations d'intention d'aliéner. L'accueil physique et téléphonique des administrés, des architectes et de tous porteurs de projets ainsi que l'exercice du pouvoir de police de la publicité extérieure font également partie de ses missions.

Il est composé de trois instructrices depuis octobre 2024 suite au recrutement d'une nouvelle instructrice, ce qui a permis d'absorber la prise en charge des dossiers de St Julien du Sault, de réduire le nombre de dossiers tacites et la durée d'instruction des dossiers.

 **406**
DÉCLARATIONS
PRÉALABLE

 **290**
CERTIFICATS
D'URBANISME

 **343**
DÉCLARATIONS
D'INTENTION
D'ALIÉNER

 **39**
PERMIS DE
CONSTRUIRE

 **16**
CERTIFICATS
D'URBANISME
OPÉRATIONNEL

 **9**
PERMIS DE
DÉMOLIR

 **2**
PERMIS D'AMÉNAGER



Pascale FAYADAT-LIVET

Responsable de service



Jessica BOLLON

Instructrice des autorisations d'urbanisme de la ville de Joigny



Ornella GUASP-MARTINEZ

Instructrice des certificats d'urbanisme, déclaration d'intention d'aliéner Police de la publicité extérieure



Cynthia MOREIRA

Instructrice des autorisations d'urbanisme de la communauté de communes du Jovinien hors Joigny

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2024

- Transfert du pouvoir de police de la publicité extérieure au 1er janvier 2024.
- Quatre communes ont décidé par délibération de leur conseil municipal de conserver ce pouvoir de police. Il s'agit des communes de Béon, Cézy, St Aubin sur Yonne et Villegien.
- Le 28 juin 2024, le préfet de l'Yonne a approuvé le Plan de Prévention du Risque inondation par débordement de l'Yonne de Joigny.

AUTRES FAITS IMPORTANTS EN COURS

- Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal approuvé le 18 décembre 2019 et modifié le 28 septembre 2022, va connaître une deuxième modification et deux révisions allégées, prescrites par délibération du conseil communautaire, le 19 décembre 2023.
- La 1ère modification du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur a été prescrite par le préfet de l'Yonne le 29 avril 2025 pour permettre la réhabilitation du centre ancien de Joigny.

DÉMATÉRIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Les dépôts sur le guichet numérique disponible depuis janvier 2022 sur les sites internet de la ville de Joigny et de la CCJ, ont fortement augmentés. En 2024, sur 1575 dossiers déposés sur le territoire de la CCJ, la moitié l'a été sur le guichet numérique, et pour 6 communes les 50 % ont été dépassés [Champlay 59 %, Joigny 58 %, Bussy 56 %, Chamvres 54 %, St Martin 53 %, Béon 52 %].

Habitat



LA MAISON DE L'HABITAT du Jovinien

La maison de l'habitat a **ouvert ses portes en février 2022** et accueille tous les habitants de la Communauté de Communes du Jovinien.

En 2024 la Commission habitat s'est réunie à 6 reprises [12/02-30/04-24/06-10/09-22/10-16/12]. Elle a **attribué 46 901 €** d'aides soit **11 526 € de plus** qu'en 2023 :

- 22 801,50 € au titre du Fonds façade
- 24 099,50 € au titre de l'aide Aide aux Propriétaires Occupants (APO).
- Le montant des travaux réalisés s'élève à 548 722,14 €.

UN PROGRAMME D'ANIMATION DYNAMIQUE ET DE QUALITÉ

C'est grâce à un programme d'actions/animations très riche et dynamique que la MHJ est maintenant bien identifiée et fréquentée. Entre réunions d'information dans les communes, sensibilisation aux démarchages abusifs et rencontres avec les partenaires (Unité Territoriale du département, centre hospitalier mais aussi conseillers bancaires), la Maison de l'Habitat est connue et reconnue sur tout notre territoire. On peut notamment souligner l'opération de mise à l'honneur des artisans Joviniens RGE à travers une exposition photo, à l'initiative du service communication et de la Maison de l'Habitat.

UNE FRÉQUENTATION ET DES FINANCEMENTS EN HAUSSE

Depuis son ouverture en février 2022, la MHJ a accueilli 2088 usagers (1 732 premiers contacts et 356 qui sont revenus une fois pour un nouveau rendez-vous). **En 2024, 742 usagers ont été accueillis** contre 690 en 2023 et 656 en 2022. Il est à noter que ne sont pas comptabilisés les passages/rendez-vous successifs des usagers pour un même projet.

Partenariat avec la Région BFC : majorations des aides pour une rénovation énergétique performante.



LA MAISON DE L'HABITAT du Jovinien

Partenariat avec l'ANAH + Ville de Joigny : Pour des actions ciblées sur le centre ancien.



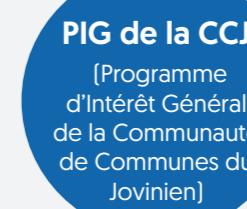
PTRE

(Plateforme Territoriale de la Rénovation Énergétique)



OPAH-RU

[Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain] Centre ancien de Joigny



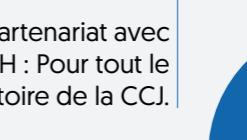
PIG de la CCJ

(Programme d'Intérêt Général de la Communauté de Communes du Jovinien)



Aides spécifiques CCJ

Pour les propriétaires occupants à revenus intermédiaires : Réalisation de travaux de rénovation énergétique.



Lutte contre l'Habitat Indigne

(permis de louer - mise en sécurité)



Mise en place d'un pilote d'optimisation de la lutte contre l'habitat indigne

NOMBRE D'USAGERS PAR COMMUNES :

autres	45	Précy sur Vrin	8
Béon	11	Saint Martin d'Ordon	4
Brion	17	Sépeaux/st Romain	10
Bussy en Othe	20	St Aubin sur Yonne	12
Cézy	26	St Julien du Sault	42
Champlay	23	Verlin	8
Chamvres	14	Villegien	18
Cudot	12	Villevallier	15
Joigny	414	Total	742
La Celle St Cyr	19		
Looze	19		
Paroy sur Tholon	5		

TRANSITION ET ATTRACTIVITÉ TERRITORIALES

Développement économique

STRUCTURATION DE L'OFFRE ET PROMOTION DU TERRITOIRE

L'année 2024 a été marquée par un travail de fond sur la valorisation de l'offre économique du Jovinien. Une base de données recensant les entreprises du territoire a été constituée, facilitant le suivi et la communication avec le tissu économique. En parallèle, un inventaire des bâtiments vacants et terrains disponibles a permis la création de fiches descriptives diffusées à nos partenaires (AER, Yonne Développement, BGE, ...) et porteurs de projet ainsi qu'un recensement sur la plateforme OFER BFC de l'Agence Économique Régionale, renforçant ainsi la visibilité de notre intercommunalité.

Notre participation au salon SIMI (salon de l'immobilier professionnel) à Paris a constitué un temps fort de la promotion du Jovinien auprès des investisseurs et acteurs de l'immobilier d'entreprise. Ce salon a été l'occasion pour la CCJ d'éditer, en partenariat avec l'AER, la brochure « Ma vie en Bourgogne-Franche-Comté – Le Jovinien », support de communication donnant toutes les clés aux porteurs de projet pour s'installer.



60
porteurs de
projet ont été
accompagnés
par la chargée
de mission
développement
économique

APPUI AUX ENTREPRISES

En 2024, la CCJ a poursuivi son implication au sein du Réseau Économique Territorial (RTE), permettant un accès régulier à une veille stratégique sur les dispositifs de soutien aux entreprises. Les informations collectées ont été relayées localement, assurant une meilleure lisibilité des aides disponibles pour les acteurs économiques du territoire. Nos adhésions à l'Agence Économique Régionale et Yonne Développement/Équipement ont également permis aux entreprises et chefs de projet de notre territoire de bénéficier gratuitement de leur accompagnement dans le montage de leur projet. Enfin, la Délégation de Service Public (DSP) conclue entre la CCJ et la BGE pour la gestion de la pépinière et de l'hôtel d'entreprises permet un accompagnement global des porteurs de projet, alliant appui humain, soutien financier et mise à disposition de locaux professionnels avec les services associés.

FORMATION ET EMPLOI

La CCJ a consolidé ses partenariats en faveur de l'insertion professionnelle :

- La Mission Locale du Migennois et du Jovinien a bénéficié d'un soutien de 35 000 € pour son implantation à Joigny, complétée par une permanence à Saint-Julien-du-Sault.
- L'École de la 2e Chance a été soutenue à hauteur de 5 000 €.
- Le dispositif Mobil'eco a été accompagné à hauteur de 26 600 €, facilitant la mobilité des demandeurs d'emploi.

Une dynamique collective s'est également poursuivie via le Réseau pour le Plein Emploi du Jovinien, réunissant chaque trimestre les acteurs de l'emploi. Par ailleurs, en 2024, la 4e édition du Forum Emploi-Orientation-Formation a été organisée en partenariat avec la Mission Locale du Migennois et du Jovinien.

ANIMATION DU TISSU ÉCONOMIQUE

Pour renforcer les liens entre les acteurs économiques locaux, **une soirée dédiée aux entreprises du Jovinien** s'est tenue en décembre, avec un franc succès en termes de participation (une centaine de participants représentant plus de 50 entreprises du territoire). Lors de cette soirée, 12 trophées ont été remis aux entreprises permettant de mettre en lumière leurs activités et les actions menées. Les prix étaient répartis selon 4 catégories : ancrage territorial, transition écologique, rayonnement et coup de cœur ; et 3 sous-catégories (commerce, artisanat et industrie).



Mission Locale du Migennois et du Jovinien :

- 157 jeunes reçus pour la première fois sur l'année
- 60 jeunes entrés en situation professionnelle

École de la 2e Chance :

- 75 parcours d'accompagnement
- 77 % de sorties positives (formation, CDD/CDI, alternance, service civique)

Mobil'Eco :

- 121 bénéficiaires (103 bénéficiaires pour le transport à la demande et 18 pour le prêt de véhicule)
- 3307 trajets réalisés en transport à la demande

Forum Emploi-Orientation-Formation - 4e édition :

- 66 stands
- 637 visiteurs

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Des actions concrètes ont été engagées en faveur de la transition énergétique, notamment par le recensement de foncier économique pouvant accueillir l'installation de panneaux photovoltaïques et la sensibilisation des entreprises à l'autoconsommation collective, en partenariat avec Plein Soleil et Greepe.

En tant que cheffe de file dans le cadre de Territoires d'Industrie, la CCJ a piloté l'action **« Économie circulaire et Écologie Industrielle et Territoriale »**.



Attractivité résidentielle

La Communauté de Communes du Jovinien a engagé une démarche d'attractivité résidentielle afin de mettre en valeur ses atouts et attirer de nouveaux habitants, à travers des actions de promotion et un accompagnement à l'installation.

L'accueil de nouveaux habitants s'est structuré en 2024 grâce au partenariat entre la CCJ, l'Office de Tourisme, le Comité Régional du Tourisme et Laou (agence d'attractivité territoriale). Ce travail a abouti en juin 2024 à la **labelisation de l'Office de Tourisme « Point d'accueil – nouvel habitant »** au niveau ++, le plus haut niveau de labellisation.

En septembre 2024, la CCJ s'est également inscrite dans la **démarche régionale « Venez vivre en Bourgogne-Franche-Comté, c'est franchement bien »**, avec la création d'une large palette d'outils (brochures, page web, kit de communication, questionnaire à destination des nouveaux arrivants) et la mobilisation des acteurs locaux (agents immobiliers, notaires, entreprises, structures d'accompagnement).

En 2024, la CCJ a organisé la **première édition du programme Ville à Joie** pour offrir des services essentiels dans les communes rurales sous la forme d'événements festifs itinérants, renforçant le lien social et l'accès aux droits.

Enfin, le territoire s'est mobilisé pour l'attractivité médicale, en participant activement aux soirées d'intégration des internes organisées par le Contrat Local de Santé du Nord de l'Yonne (CLS), pour mieux ancrer les futurs professionnels de santé dans le Jovinien.

Transitions



DES OBJECTIFS FIXÉS PAR LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET) 2023 – 2024

Pour rappel, le PCAET est un outil de planification à l'échelle du territoire Jovinien qui a été approuvé à l'unanimité par le conseil communautaire le 28 novembre 2023 avec des objectifs d'atténuation au changement climatique par la réduction de consommations d'énergies, de gaz à effet de serre et l'augmentation de la part d'énergie renouvelable dans la consommation finale.

L'année 2024 a vu la mise en place de partenariats avec notamment : ATMO BFC pour la qualité d'air, le Cerema pour le programme Territoire engagé pour la nature, Ville à Joie pour la mobilité évitée.

29
foyers accompagnés sur l'année (dont 13 candidats orientés par le dispositif régional).

5
foyers accompagnés se sont installés dans le Jovinien



LE SOUTIEN DE LA CCJ À L'ASSEMBLÉE DES CITOYENS POUR LE JOVINIEN

Du 20 avril au 29 juin 2024, 43 citoyens et élus représentatifs des 19 communes du Jovinien dans l'Yonne, âgés de 16 à 95 ans, se sont formés, ont rencontré des acteurs locaux, pour échanger et proposer des pistes d'actions à mener pour améliorer la vie des habitants en s'appuyant notamment sur une appropriation du PCAET et l'accompagnement de la Convergence des possibles (CDP), Fabrique de territoire du Jovinien labellisée par l'Agence nationale de cohésion des territoires.

La CCJ a souhaité bénéficier d'une approche méthodologique et sociologique pour accompagner au mieux son action publique. Il s'agissait en effet de bien cerner comment cette implication prenait corps et selon quelles conditions elle pouvait /ou devait s'exprimer et intervenir dans le cadre de la déclinaison de politique publiques de transition.

LA PROGRESSION DEMANDÉE POUR LA CCJ 2024 – 2026 :

CAE : passer de 108 points à 156 points - situation début 2025 : 150 points

ECI : passer de 109 points à 165 points – situation début 2025 : 140 points



Assemblée citoyenne pour l'évolution du Jovinien



UN ENGAGEMENT DANS UNE DÉMARCHE DE PROGRESSION 2024 – 2026 AVEC L'ADEME

Pour rappel, le Contrat Objectif Territorial (COT) du Nord de l'Yonne (présenté p29) a été signé en 2022 entre l'ADEME et quatre communautés de communes – le Jovinien, le Gâtinais en Bourgogne, Yonne Nord, La Vanne et Pays d'Othe – afin d'accompagner celles-ci dans le programme « **Territoires Engagés pour la Transition Ecologique** » pour une durée de quatre ans. Ce programme vise à accélérer la dynamique territoriale de la transition écologique initiée par le PCAET.

Gestions des risques et biodiversité



UN TERRITOIRE LAURÉAT AU DISPOSITIF « TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE » (TEN)

Dans le cadre de sa compétence « **Protection et mise en valeur de l'environnement** », la CCJ mène une politique volontariste de préservation de la biodiversité et de renaturation des espaces publics. Le plan d'action TEN 2023-2026 prévoit la mise en place d'une Trame verte et bleue (TVB) comme leviers de résilience du territoire. La TVB désigne la politique publique qui vise à préserver les réservoirs de biodiversité, structurant les paysages de la CCJ, et de rétablir les corridors écologiques terrestres et aquatiques déclinés à l'échelle régionale et nationale.



La première édition de la semaine de la biodiversité sur le thème de l'arbre et la forêt du 22 au 29 mai

Cette semaine proposait un programme bâti, avec et pour les habitants, des 19 communes. L'enjeu était de valoriser et de s'approprier notre patrimoine naturel présenté sous des prismes différents : artistes, spécialistes, institutions, partenaires, habitants. Nous avons eu le privilège d'accueillir Marc-André Selosse, professeur du Museum d'Histoire naturelle de Paris pour la soirée d'ouverture avec une inauguration de photos géantes de l'Atelier Photos passion de Joigny et des stands de produits locaux et de la forêt grâce à l'Office de Tourisme de Joigny et du Jovinien sans oublier les nombreux partenaires : ONF, la librairie au saut du livre, et le conservatoire des sciences et techniques forestières.

Le lancement de la mission du CEREMA

A partir d'une note d'enjeux s'appuyant sur les données existantes, un atelier à destination des élus et des services s'est tenu le 11 septembre 2024 sur le thème « La biodiversité, un atout pour le Jovinien ». Des entretiens avec les partenaires et la chaque commune ont été initiés jusqu'en décembre 2024.



1643

espèces animales et végétales sont observées sur le territoire dont 351 espèces à enjeux "forts" et "très forts"

25

zonages d'inventaires ou de protection mettent en évidence l'importance de certains secteurs pour la biodiversité



UNE DYNAMIQUE LANCÉE POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE CULTURE COMMUNE DU RISQUE INONDATION ET POUR RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ DU TERRITOIRE FACE AUX INONDATIONS

Le Syndicat Mixte Yonne Médian [SMYM] exerce la compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations [GEMAPI] sur toutes les communes de la CCJ et dont quatre partiellement.

Le parcours « Qui l'eût crue ?® »

« Qui l'eût crue ?® » est un outil de communication développé afin de partager ensemble une même culture du risque. Cette balade de 10 km reliant Joigny, Saint-Aubin-sur-Yonne et Cézy en longeant les rives de l'Yonne et du canal est le support de sortie de l'Office de tourisme de Joigny et du Jovinien. Ce travail est le résultat d'une belle coopération entre le SMYM, VNF, la Ville de Joigny, Cézy, Saint-Aubin-sur-Yonne, l'Office de tourisme de Joigny et du Jovinien, le Pays d'art et d'histoire du Jovinien et Seine Grands Lacs. Il a été financé dans le cadre du Programme d'études préalables Nord de l'Yonne.

D'autres études réalisées par le SMYM sur 2024 s'inscrivent dans le PCAET

- Le diagnostic de vulnérabilité
- L'étude sur le ru d'Ocques pilotée par le SMYM
- Des études et des travaux à Saint-Julien-du-Sault pilotés par le SMYM
- Un guide rivières



Mobilité

La communauté de communes du Jovinien exerce depuis quelques mois la compétence mobilité avec l'ambition de favoriser une mobilité solidaire, les modes doux ainsi que les alternatives à l'autosolisme comme le covoiturage ou les transports en commun

P'TITE NAVETTE DE JOIGNY : UN TRANSPORT URBAIN GRATUIT

En intégrant cette compétence la CCJ a récupéré la gestion de la **P'tite Navette de Joigny** qui existe depuis une dizaine d'année et a continué en 2024. D'une capacité de 30 personnes, la p'tite navette est le transport urbain GRATUIT mis en œuvre sur la ville de Joigny et exploité par un prestataire. Ce service fonctionne du lundi au samedi de 7h20 à 18h.



À Joigny, tout le monde l'aime



121 508

trajets recensés par la P'tite Navette de Joigny en 2024, soit 400 trajets par jour de fonctionnement

177 000 €

Coût annuel du fonctionnement de la P'tite Navette



INITIATION D'UN PLAN DE MOBILITÉ SIMPLIFIÉ AFIN DE DÉFINIR LA STRATÉGIE

En 2024 la CCJ a acté le lancement d'un Plan de mobilité simplifié visant à définir les orientations et actions à mener dans le cadre de sa compétence mobilité : ce plan sera élaboré en 2025.

23

trajets aller-retour sur novembre et décembre 2024

3 ans

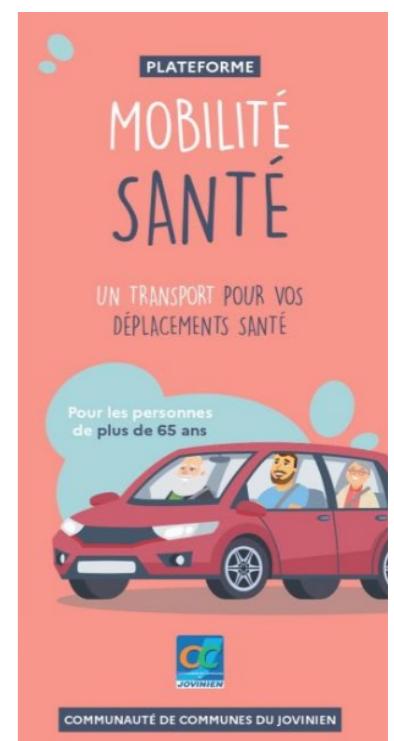
ce service est contractualisé pour trois années, jusqu'en octobre 2027

60 000 €

Coût annuel du fonctionnement du Transport à la demande

LANCER D'UN SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE POUR LES RENDEZ-VOUS SANTÉ DES SÉNIORS

Afin de renforcer son offre de transport solidaire la CCJ a lancé en novembre 2024 **un nouveau service de transport à la demande en porte à porte pour la mobilité des seniors**, spécifiquement pour les rendez-vous médicaux. Il est réservé aux personnes de plus de 65 ans ou en situation de handicap, qui résident dans l'une des communes du Jovinien et qui rencontrent des difficultés de mobilité afin d'accéder à des services de santé. Ce service est exploité par Mobil'éco qui intervient en tant que prestataire de la CCJ.



Planification territoriale et renouvellement urbain

La CCJ œuvre à l'aménagement de son territoire de façon cohérente afin d'en favoriser l'attractivité du territoire tout en préservant les ressources, l'environnement et le cadre de vie. Cela passe par ses documents de planification (le Plan Local d'Urbanisme intercommunal et le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur spécifiquement sur le centre ancien de Joigny) ainsi que par les programmes d'aménagement où elle est partie prenante.

FAIRE ÉVOLUER LE PLUi AFIN DE CORRESPONDRE À L'ÉVOLUTION DES PROJETS COMMUNAUX

En 2023 les communes membres de la CCJ ont identifié des ajustements à apporter au Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) approuvé en 2019, ce qui a permis de prescrire trois procédures d'évolution en décembre 2023 : la modification n°2 et les révisions allégées n°1 et 2. Elles visent à se mettre en cohérence avec les zones d'accélération des énergies renouvelables, apporter des corrections au règlement, créer des secteurs spécifiques afin de permettre des projets, ajuster la liste des emplacements réservés, ajuster les zonages, corriger des erreurs matérielles, modifier la destination de la zone 1AU à la sortie Est de Joigny et reporter ce potentiel de développement économique sur le projet de ZAE de Sépeaux.

En 2024 les services de la CCJ ont réalisé les dossiers de ces procédures d'évolution ainsi que la concertation préalable. La Mission régionale d'autorité environnementale a également imposé la réalisation d'évaluations environnementales qui ont été menées. Cet avancement a permis de valider ces évolutions en 2025

POURSUIVRE LE RENOUVELLEMENT URBAIN DU QUARTIER DE LA MADELEINE

De part ses compétences la CCJ est chargée de coordonner le renouvellement urbain du quartier de La Madeleine qui a fait l'objet d'une convention avec l'Agence national du renouvellement urbain (ANRU) en 2019.

En 2024, comme chaque année, la CCJ a continué à suivre l'avancement du programme et a assuré son animation via la réalisation des bilans annuels et de la revue de projet.



69
évolutions apportées au PLUi dans le cadre des procédures en cours

À noter que sur cette année 2024 le programme est marqué par des avancements des opérations portées par les différents maîtres d'ouvrage : **l'aménagement du « square Bernard MORAIN » par la Ville de Joigny**, la résidentialisation des espaces privatisés de la SIMAD et la poursuite de la requalification de 7 immeubles et 124 logements par DOMANYS.

25 millions €

c'est le montant total des opérations visant à améliorer le cadre de vie du quartier de La Madeleine, la plupart de ces investissements ont déjà été réalisés

10 000 heures

d'insertion ont été réalisées dans le cadre de ce programme : ce suivi est assuré par la Maison de l'emploi de l'auxerrois, prestataire de la CCJ

Revue de projet NPNRU
Quartier de La Madeleine à Joigny 22 mai 2024



CONTRIBUTION À LA REDYNAMISATION DU CENTRE-VILLE DE JOIGNY

Dans le cadre de cette ambition, **la CCJ est signataire de la convention-cadre du programme Petites Villes de Demain, valant ORT**. En 2024 elle a contribué, au côté de la Ville de Joigny, à cette redynamisation par le suivi du programme et l'intervention de la Maison de l'habitat via l'OPAH-RU, la lutte contre l'habitat indigne et le plan façade.



PÔLE INTER-EPCI

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Nord de l'Yonne est l'un des trois services du pôle inter-EPCI, aux côtés du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) et du Contrat à Objectif Territorial (COT). Il couvre un territoire regroupant les communautés de communes du Gâtinais en Bourgogne, du Jovinien, de la Vanne et du Pays d'Othe, ainsi que d'Yonne Nord.

Labellisé de niveau 1 par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire en janvier 2023 pour trois ans, **ce PAT vise à approfondir la connaissance du système agricole et alimentaire local afin de construire un plan d'actions en faveur de sa transition. Ses principaux axes de travail sont :**

- La structuration et la diversification des filières agricoles
- La protection des ressources naturelles
- La lutte contre la précarité alimentaire
- L'amélioration de l'approvisionnement des restaurations collectives
- La facilitation de la coopération entre acteurs socio-économiques du territoire.

Le PAT est également impliqué dans le démonstrateur Seine Nourricière, projet d'envergure sur le bassin Seine-Normandie pour soutenir les filières durables et améliorer la rémunération des agriculteurs.



PROJETS PHARES 2024

- **Animation territoriale** : animation des 3e et 4e ateliers « Résilience alimentaire », préparant les grandes orientations 2025.
- **Voyage d'étude** : organisation d'une journée « Partage d'expérience pour une alimentation plus durable » dans l'Avallonnais avec agents et élus, pour découvrir des actions inspirantes en restauration collective et aide alimentaire.
- **Recherche-action** : accueil d'une stagiaire ayant réalisé un mémoire de fin d'études sur la précarité alimentaire dans le nord de l'Yonne, identifiant des risques et leviers d'action.
- **Soutien aux filières durables** : mobilisation dans le cadre de Seine Nourricière pour faire émerger des projets locaux éligibles à un financement.

25 000 €

pour un diagnostic des biens sans maître sur les communes du PAT

20 000 €

pour une étude sur les pratiques d'approvisionnement des cantines scolaires

25 000 €

pour un diagnostic des filières labellisées « Agriculture Biologique » ou « Label Rouge »

Le Contrat Objectif Territorial (COT)

Le Contrat Objectif Territorial (COT) du Nord de l'Yonne a été signé entre l'ADEME et quatre communautés de communes – le Jovinien, le Gâtinais en Bourgogne, Yonne Nord, La Vanne et Pays d'Othe – afin d'accompagner celles-ci dans le programme « Territoires Engagés pour la Transition Ecologique » pour une durée de quatre ans.

Ce programme vise à impulser une dynamique territoriale de la transition écologique.

Le Contrat Objectif Territorial agit sur deux niveaux :

- La progression des collectivités dans les référentiels de l'ADEME [référentiels Climat-Air-Energie et Economie Circulaire]. Ces référentiels mesurent l'avancée des territoires dans leur démarche de Transition écologique
- La mise en œuvre du plan d'actions mutualisés autour de thématiques choisies par les collectivités : Sensibilisation au grand public - Zéro déchet - Mobilité - Alimentation durable



GOUVERNANCE :

- Portage administratif et juridique : Communauté de communes du Jovinien
- Durée du programme : 2022 – 2026
- Instances de pilotage :
 - Comité de pilotage (COPIL)
 - Comité technique (COTECH)
 - Cellules actives inter-EPCI toutes les 3 à 4 semaines

FONCTIONNEMENT OPÉRATIONNEL :

- Cheffe de projet mutualisée : Samira Nedzibovic (coordination générale)
- Référente administrative et financière : Béatrice Minois (DGS CC Jovinien)
- Référents COT locaux (1 par EPCI) :
 - CC Jovinien : Karine Perrève
 - CC Yonne Nord : Lucile Blanchet
 - CC Gâtinais en Bourgogne : Cassandra Gourdin
 - CC de La Vanne et Pays d'Othe : Justine Martinet
- Articulation forte avec le dispositif Projet Alimentaire Territorial du Nord de l'Yonne

Chaque EPCI dispose d'un référent local qui pilote la mise en œuvre du COT dans son EPCI et assure le lien avec les élus, les services et les partenaires de sa collectivité. Le chef de projet coordonne l'ensemble du dispositif à l'échelle des 4 intercommunalités.



**TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

PROJETS PHARES DE L'ANNÉE 2024



Défi zéro déchet
(mars – juin 2024)



Résilience alimentaire:
candidature aux Trophées de la Résilience Alimentaire.



Plan vélo: préparation d'un schéma directeur à l'échelle du Nord de l'Yonne avec le PETR.



Ateliers mensuels (cuisine, compost, cosmétique), micros-défis ludiques, équipe projet multi-acteurs.



Challenge mobilité
(septembre 2024)



Rendez-vous annuel de la transition écologique
(06/06/2024)



DONNÉES FINANCIÈRES – BUDGET 2024

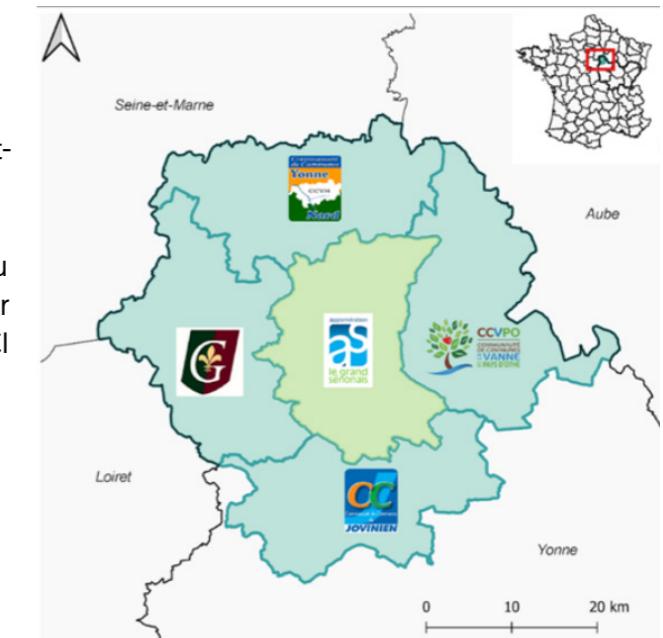
Le budget prévisionnel 2024 du Contrat d'Objectifs Territorial (COT) du Nord de l'Yonne repose sur un équilibre entre les dépenses engagées dans le cadre de l'animation du dispositif, les prestations intellectuelles, les actions d'événementiel et les frais annexes. La subvention de l'ADEME constitue la principale recette permettant la mise en œuvre de la programmation du COT. Le montant de la subvention en 2024 est de 75 000 €. Chaque communauté de communes contribue aux dépenses du COT selon une clé de répartition fondée sur les données démographiques.

Dépenses	Montant (€)
Ingénierie	51 755 €
Prestations intellectuelles	40 171 €
Événementiel	10 500 €
Divers (communication, abonnement)	216 €
Total	102 642 €

Recettes	Montant (€)
Subvention ADEME	75 000 €

Le Pôle d'Equilibre Territoriale et Rural (PETR)

Le Pôle d'Equilibre Territoriale et Rural du Nord de l'Yonne couvre les 5 EPCI du Nord du département, c'est-à-dire : les communautés de communes du Jovinien, du Gâtinais en Bourgogne, de Yonne Nord, de la Vanne et Pays d'Othe ainsi que la communauté d'agglomération du Grand Sénonais. La vocation du PETR consiste à mutualiser certaines politiques publiques à l'échelle de plusieurs EPCI qui ne pourraient exister sans mutualisation. Le PETR du Nord de l'Yonne dispose de 5 agents mis à disposition, 3 sont "portés" par la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais pour l'animation du Contrat Local de Santé. Les deux autres sont "portés" par la Communauté de communes du Jovinien : un chef de projet ainsi qu'un chargé de mission mobilité et attractivité.



353 712 € de budget dont 134 021 € en investissements et 219 691 € en fonctionnement.

FAITS MARQUANTS :

- Création de cellules actives inter-EPCI COT/PAT, devenues un levier d'animation régulier à partir de juillet 2024.
- Formation de plusieurs agents aux référentiels CAE/ECI (printemps et automne 2024).
- Une dynamique interterritoriale renforcée autour des enjeux du COT / PAT Nord de l'Yonne.

TERRITOIRES EN ACTION (TEA) :
TEA BFC est un contrat conclu entre le PETR et la Région afin de **décliner la politique régionale d'aménagement du territoire** jusqu'en 2028 sur le Nord de l'Yonne. Le PETR assure la répartition de l'enveloppe financière et l'accompagnement des collectivités dans le montage des dossiers. En 2024, différents projets ont été soutenus :

- Aménagement des quais de Joigny : 700 000 €
- Réhabilitation du café-restaurant d'Arces-Dilo pour la création d'un ensemble multiservices : 240 000 €
- Construction d'un gymnase à Saint-Julien-du-Sault : 300 000 € (en cours de programmation pour le passage en CP)
- Création d'un pôle Enfance-Jeunesse / école de musique à Saint-Valérien : 300 000 € (en cours de programmation pour le passage en CP)
- Programme aménagements cyclables d'intérêt communautaire Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais – phase 1 ; 2 et 3 : 364 396 €
- Transformation des promenades de Sens : 800 000 €

ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS DANS LES DEMANDES DE SUBVENTION FEDER

Le PETR accompagne les collectivités qui souhaitent demander des subventions au titre du FEDER rural. Il rend également un avis sur la conformité des demandes par rapport au projet de territoire. En 2024, plusieurs projets ont été accompagnés et validés par le comité de programmation :

- Création d'une voie verte le long de l'Yonne (continuité de la V55) de Sens à Vinneuf : 1 000 000 € demandés
- Transformation de la Place de la liberté de Villeneuve-L'Archevêque : 200 000 € demandés
- Réhabilitation de la Travée 2 de l'ancien groupe géographique de Joigny en pôle d'arts martiaux : 275 000 € demandés
- Pôle enfance jeunesse et culture à Saint-Valérien : 1 000 000 € demandés

SUIVI DU PROJET SEINE NOURRICIÈRE ET AGRIPARIS SEINE

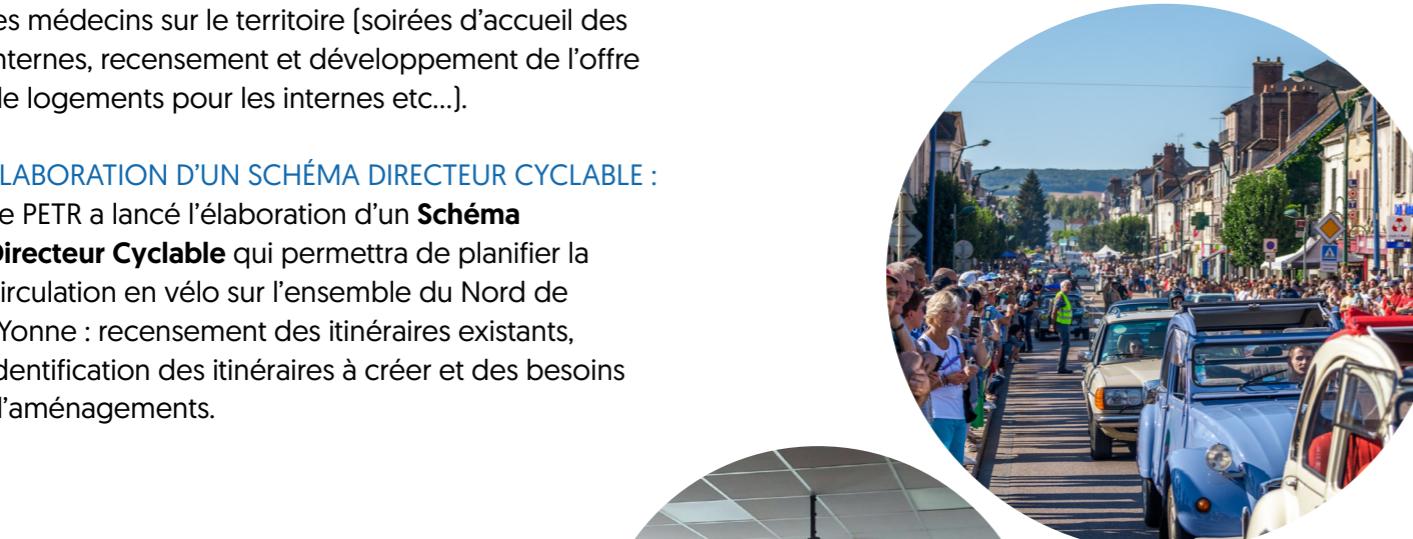
Le PETR du Nord de l'Yonne a répondu à un appel à projets France 2030 pour le développement des filières agricoles durables et la décarbonation de la logistique avec la Ville de Paris, la Métropole du Grand Paris, le Département de Seine-Saint-Denis, la Métropole Rouen Normandie ainsi que Le Havre Seine Métropole. A cette occasion, l'association AgriParis Seine a été créée entre ces collectivités dans le même objectif. Au cours de l'année 2024, la phase de maturation du projet Seine Nourricière s'est poursuivie et est arrivée à son terme début 2025. Si le projet est retenu, nous entrerons en phase de réalisation en septembre 2025.

LANCEMENT D'UN CONTRAT LOCAL DE SANTÉ :

Le PETR du Nord de l'Yonne dispose désormais d'un contrat local de santé (CLS) depuis 2024 dont l'objectif est de mener des actions de sensibilisation sur différentes problématiques de santé publique. Ce CLS met aussi en place des actions afin d'attirer les médecins sur le territoire (soirées d'accueil des internes, recensement et développement de l'offre de logements pour les internes etc...).

ELABORATION D'UN SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE :

Le PETR a lancé l'élaboration d'un Schéma Directeur Cyclable qui permettra de planifier la circulation en vélo sur l'ensemble du Nord de l'Yonne : recensement des itinéraires existants, identification des itinéraires à créer et des besoins d'aménagements.



PROROGATION DU CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT FLUVESTRE :

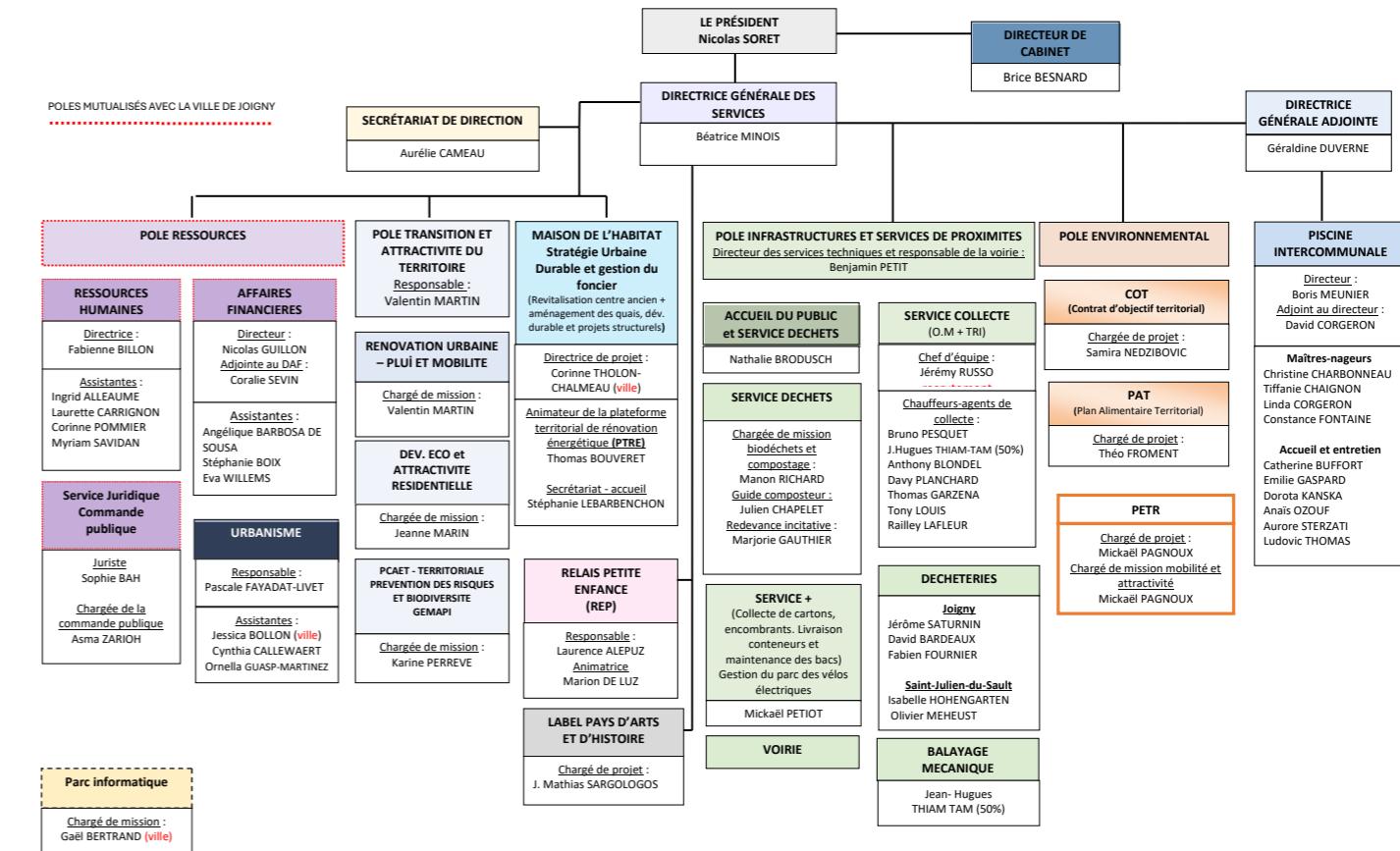
Le PETR a reconduit le **contrat de développement fluvestre avec la Région**. Ce contrat vise à développer le tourisme le long de l'Yonne. Il permet de faire financer la finalisation de la véloroute V55 ainsi que de nombreux équipements touristiques (accueil des bateaux, base nautique etc...) par la Région.

RENFORCEMENT DES LIENS ENTRE LE NORD DE L'YONNE ET LA RÉGION PARISIENNE

Le PETR du Nord de l'Yonne vient de reconduire son **contrat de reciprocité avec la ville de Paris** qui comprend différents axes : le développement de l'agriculture biologique, des partenariats sur la culture comme le jumelage d'une classe parisienne avec une classe jovinienne (en cours de réalisation), l'accueil d'artistes parisiens dans les espaces culturels du Nord de l'Yonne, la mise à disposition d'anciennes expositions de la ville de Paris etc...

ANNEXES

ORGANIGRAMME DES SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU JOVINIEN



LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Nom / Prénom	Ville
Didier MOREAU	BÉON
Philippe PETIT	BRION
Florence SYLVESTRE	BRION
Catherine DECUYPER	BUSSY EN OTHE
Evelyne TRES CARTES	BUSSY-EN-OTHE
Cyril HAGHEBAERT	CEZY
Christine LEMOINE	CEZY
Claude SCIBOZ	CEZY
Jean-Pierre BARRET	CHAMPLAY
Marc FAYADAT	CHAMPLAY
Dominique AUBERGER	CHAMVRES
Patrice CHASSERY	CHAMVRES
Gérard VERGNAUD	CUDOT
Eric APFFEL	JOIGNY
Kévin AUGÉ	JOIGNY
Michèle BARRY	JOIGNY
Mohammed BELKAID	JOIGNY
Dorothée BRICOUT	JOIGNY
Frédérique COLAS	JOIGNY
Jacques COURTAT	JOIGNY
Linda GUEDJALI	JOIGNY
Hassan LARIBIA	JOIGNY
Thierry LEAU	JOIGNY
Elisabeth LEFÈVRE	JOIGNY
Laurence MARCHAND	JOIGNY

LES COMMISSIONS

Commission	Président
Voirie et travaux	Laurent CHAT
Finances et CLECT	Jean-Pierre BAUSSART
Aménagement du territoire – Ruralité - Tourisme	Gérard VERGNAUD
Environnement – Economie Circulaire	Claude SCIBOZ
Déchets et Déchetteries	Jean-Pierre BARRET
Développement économique – Numérique	Frédérique COLAS
Habitat	Didier MIGNON
Urbanisme	Gilles-Maxime POIBLANC

LES DÉLIBÉRATIONS PRISES EN 2024

N° de la délibération	Date du conseil communautaire	Objet	Rapporteur
AG/2024/01	lundi 4 mars 2024	Modifications des membres des commissions intercommunales.	Nicolas SORET
AG/2024/02	lundi 4 mars 2024	Rapport et bilan sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire de la Communauté de Communes du Jovinien, pour l'année 2023.	Catherine DECUYPER
HAB/2024/03	lundi 4 mars 2024	Plateforme Territoriale de la Rénovation Énergétique (PTRE) du Jovinien au titre du service public de l'efficacité énergétique – Avenant au contrat de Coopération.	Nicolas SORET
HAB/2024/04	lundi 4 mars 2024	Institution du régime d'autorisation préalable de mise en location pour la commune de Saint-Aubin-sur-Yonne.	Nicolas SORET
HAB/2024/05	lundi 4 mars 2024	Signature d'une nouvelle convention avec la Fondation du patrimoine pour favoriser la mise en œuvre du fonds façades.	Nicolas SORET
ENV/2024/06	lundi 4 mars 2024	Convention relative à l'organisation et au soutien de la collecte séparée des articles de bricolage et jardin – Catégorie Thermique [REP ABJth] avec l'éco-organisme ECOLOGIC.	Jean-Pierre BARRET
ENV/2024/07	lundi 4 mars 2024	Convention relative à l'organisation et au soutien de la collecte séparée des articles de Sport et Loisir de plein air [REP ASL] avec l'éco-organisme ECOLOGIC.	Jean-Pierre BARRET
ECO/2024/08	lundi 4 mars 2024	Echanges de terrains entre la Communauté de Communes du Jovinien et la SAS La Planchette Immobilière.	Frédérique COLAS
TRA/2024/09	lundi 4 mars 2024	Validation des plans d'actions « Économie circulaire » et « Climat-Air-Énergie » du Contrat d'Objectif Territorial (2024 -2026).	Claude SCIBOZ
FIN/2024/10	lundi 4 mars 2024	Rapport d'Orientations Budgétaires [ROB] 2024.	Jean-Pierre BAUSSART
FIN/2024/11	lundi 4 mars 2024	Renouvellement d'une ligne de trésorerie pour la Redevance Incitative - 750 000 €.	Jean-Pierre BAUSSART
FIN/2024/12	lundi 4 mars 2024	TAXE GEMAPI – Produit attendu pour l'année 2024.	Jean-Pierre BAUSSART
RH/2024/13	lundi 4 mars 2024	Création d'un emploi d'adjoint(e) au directeur des affaires financières pour besoins de service.	Catherine DECUYPER
RH/2024/14	lundi 4 mars 2024	Création d'un emploi de gestionnaire de la commande publique pour besoins de service.	Catherine DECUYPER
RH/2024/15	lundi 4 mars 2024	Modification de la durée hebdomadaire de service d'un emploi à temps non complet.	Catherine DECUYPER
AG/2024/16	jeudi 4 avril 2024	Modification des membres de la commission intercommunale « Environnement – Développement durable »	Nicolas SORET

N° de la délibération	Date du conseil communautaire	Objet	Rapporteur
AG/2024/17	jeudi 4 avril 2024	Transformation du Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon [SMBVA] en Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau [EPAGE] de l'Armançon	Nicolas SORET
HAB/2024/18	jeudi 4 avril 2024	Nouveau règlement des aides à l'amélioration de l'habitat Jovinien	Didier MIGNON
CDV/2024/19	jeudi 4 avril 2024	Approbation du nouveau Contrat de Ville « Engagement Quartiers 2030 » 2024-2030	Nicolas SORET
PCA/2024/20	jeudi 4 avril 2024	Convention de partenariat 2024-2026 pour l'information, la prévention et l'action en faveur d'une bonne qualité de l'air	Claude SCIBOZ
ATT/2024/21	jeudi 4 avril 2024	Convention de partenariat avec la Ville à Joie	Nicolas SORET
FIN/2024/22	jeudi 4 avril 2024	Approbation du Compte Financier Unique 2023 du Budget Principal	Nicolas SORET
FIN/2024/23	jeudi 4 avril 2024	Approbation du Compte Financier Unique 2023 du Budget Annexe Ordures Ménagères	Nicolas SORET
FIN/2024/24	jeudi 4 avril 2024	Approbation du Compte Financier Unique 2023 du Budget Annexe Piscine	Nicolas SORET
FIN/2024/25	jeudi 4 avril 2024	Approbation du Compte Financier Unique 2023 du Budget Annexe Aire d'accueil des gens du voyage	Nicolas SORET
FIN/2024/26	jeudi 4 avril 2024	Approbation du Compte Financier Unique 2023 du Budget Annexe ZAE	Nicolas SORET
FIN/2024/27	jeudi 4 avril 2024	Affectation des résultats 2023 : Budget Principal de la CCJ	Nicolas SORET
FIN/2024/28	jeudi 4 avril 2024	Affectation des résultats 2023 : Budget Annexe Ordures Ménagères	Nicolas SORET
FIN/2024/29	jeudi 4 avril 2024	Affectation des résultats 2023 : Budget Annexe Piscine	Nicolas SORET
FIN/2024/30	jeudi 4 avril 2024	Affectation des résultats 2023 : Budget Annexe Aire d'accueil des gens du voyage	Nicolas SORET
FIN/2024/31	jeudi 4 avril 2024	Affectation des résultats 2023 : Budget Annexe ZAE	Nicolas SORET
FIN/2024/32	jeudi 4 avril 2024	Mise à jour des tarifs donnant accès à la piscine intercommunale du jovinien	Jean-Pierre BAUSSART
FIN/2024/33	jeudi 4 avril 2024	Budget primitif 2024 du budget principal	Nicolas SORET
FIN/2024/34	jeudi 4 avril 2024	Budget primitif 2024 du budget annexe « ordures ménagères »	Nicolas SORET
FIN/2024/35	jeudi 4 avril 2024	Budget primitif 2024 du budget annexe « piscine »	Nicolas SORET
FIN/2024/36	jeudi 4 avril 2024	Budget primitif 2024 du budget annexe « aire d'accueil des gens du voyage »	Nicolas SORET
FIN/2024/37	jeudi 4 avril 2024	Budget primitif 2024 du budget annexe « ZAE »	Nicolas SORET
FIN/2024/38	jeudi 4 avril 2024	Fiscalité 2024	Nicolas SORET

N° de la délibération	Date du conseil communautaire	Objet	Rapporteur
FIN/2024/39	jeudi 4 avril 2024	Admission en non-valeur de créances irrécouvrables – Budget annexe ordures ménagères	Jean-Pierre BAUSSART
FIN/2024/40	jeudi 4 avril 2024	Attribution d'une subvention à l'ADIL – Année 2024	Jean-Pierre BAUSSART
FIN/2024/41	jeudi 4 avril 2024	Versement d'une subvention à l'Amicale des Agents Territoriaux du Jovinien – Année 2024	Jean-Pierre BAUSSART
FIN/2024/42	jeudi 4 avril 2024	Délibération portant participation au sein du capital de la S.C.I.C SCANI à hauteur de 25 000 euros au titre de l'année 2024	Jean-Pierre BAUSSART
FIN/2024/43	jeudi 4 avril 2024	Fonds de concours travaux voirie 2023	Laurent CHAT
FIN/2024/44	jeudi 4 avril 2024	Délibération pour l'identification de la communauté de communes du Jovinien comme porteur du marché public de transport de personnes La Petite Navette initialement assuré par la Ville de Joigny	Jean-Pierre BAUSSART
FIN/2024/45	jeudi 4 avril 2024	Cotisation Foncière des Entreprises : Exonération en faveur des librairies autres que les librairies indépendantes de référence labelisées : Délibération abrogée et remplacée par FIN/2024/85 du 30 septembre 2024 : Cotisation Foncière des Entreprises : Exonération en faveur des librairies autres que les librairies indépendantes de références labellisées [Abroge et remplace la délibération FIN/2024/45]	Jean-Pierre BAUSSART
RH/2024/46	jeudi 4 avril 2024	Création d'emplois pour besoin de services	Catherine DECUYPER
RH/2024/47	jeudi 4 avril 2024	Détermination de la rémunération du chargé(e) de mission du développement économique	Catherine DECUYPER
RH/2024/48	jeudi 4 avril 2024	Création d'un emploi de chargé de mission « Mobilité et Attractivité territoriale » au PETR du Nord de l'Yonne	Catherine DECUYPER
URB/2024/49	jeudi 16 mai 2024	Avis sur le projet éolien de La-Celle-Saint-Cyr	Nicolas SORET
AG/2024/50	mercredi 29 mai 2024	Avis de la Communauté de Communes du Jovinien concernant la modification du SRADDET arrêté en février 2024	Nicolas SORET
URB/2024/51	mercredi 29 mai 2024	Convention PUP [Projet Urbain Partenarial] « Route Neuve » à Looze	Gilles-Maxime POIBLANC
ENV/2024/52	mercredi 29 mai 2024	Contrat relatif à la prise en charge des Déchets d'Eléments d'Ameublement (DEA) collectés dans le cadre du service public de gestion des déchets pour la période 2024-2029	Jean-Pierre BARRET
PCA/2024/53	mercredi 29 mai 2024	PCAET – Outil de coopérations - Proposition du Laboratoire Déviations Ecologiques et sollicitation du Fonds Vert ingénierie	Claude SCIBOZ

N° de la délibération	Date du conseil communautaire	Objet	Rapporteur
PCA/2024/54	mercredi 29 mai 2024	PCAET – Territoire engagé pour la nature 2023 - 2026 - Proposition technique du CEREMA et sollicitation du Fonds vert ingénierie	Claude SCIBOZ
PCA/2024/55	mercredi 29 mai 2024	PCAET – Mobilité - Proposition de lancement d'un Plan de mobilité simplifié et sollicitation du Fonds vert « Développement des mobilités durables en zones rurales »	Claude SCIBOZ
PCA/2024/56	mercredi 29 mai 2024	PCAET – Mobilité - Proposition d'un transport à la demande (TAD) et d'un bouquet de services avec sollicitation du Fonds vert « Développement des mobilités durables en zones rurales »	Claude SCIBOZ
FIN/2024/57	mercredi 29 mai 2024	Mise en place de tarifs pour les VAE (Vélo à Assistance Électrique)	Jean-Pierre BAUSSART
RH/2024/58	mercredi 29 mai 2024	Recrutement d'emplois saisonniers – Été 2024	Catherine DECUYPER
ADM/2024/59	lundi 8 juillet 2024	Refus du transfert du pouvoir de police de la publicité extérieure	Nicolas SORET
HAB/2024/60	lundi 8 juillet 2024	Avenant n°2 à la convention du Programme d'Intérêt Général (PIG) multithématisé 2022-2026	Didier MIGNON
FIN/2024/61	lundi 8 juillet 2024	Signature de la convention constitutive d'un groupement de commandes entre la ville de Joigny et la Communauté de Communes du Jovinien [CCJ] - Entretien des espaces verts	Jean-Pierre BAUSSART
FIN/2024/62	lundi 8 juillet 2024	Achat de titres restaurant : convention de groupement de commandes avec la ville de Joigny, la communauté de communes du Jovinien ainsi que le centre communal d'action sociale de Joigny	Catherine DECUYPER
FIN/2024/63	lundi 8 juillet 2024	Admission en non-valeur de créances irrécouvrables – Budget principal	Jean-Pierre BAUSSART
FIN/2024/64	lundi 8 juillet 2024	Admission en non-valeur de créances irrécouvrables – Budget annexe ordures ménagères	Jean-Pierre BAUSSART
FIN/2024/65	lundi 8 juillet 2024	Attribution d'une subvention à l'École de la Deuxième Chance de l'Yonne – E2CY	Frédérique COLAS
FIN/2024/66	lundi 8 juillet 2024	Dotation de Solidarité Communautaire [DSC] – Année 2023	Jean-Pierre BAUSSART
FIN/2024/67	lundi 8 juillet 2024	Attributions de compensations 2024	Jean-Pierre BAUSSART
FIN/2024/68	lundi 8 juillet 2024	Décision modificative n° 1 – Budget principal 2024	Jean-Pierre BAUSSART
FIN/2024/69	lundi 8 juillet 2024	Décision modificative n° 1 – Budget annexe Ordures Ménagères 2024	Jean-Pierre BAUSSART
RH/2024/70	lundi 8 juillet 2024	Revalorisation de la valeur faciale du titre de restaurant au profit du personnel	Catherine DECUYPER

N° de la délibération	Date du conseil communautaire	Objet	Rapporteur
RH/2024/71	lundi 8 juillet 2024	Modification du temps de travail du poste d'animation au Relais Petite Enfance, pour besoin de service	Catherine DECUYPER
RH/2024/72	lundi 8 juillet 2024	Création d'un emploi pour besoin de service	Catherine DECUYPER
RH/2024/73	lundi 8 juillet 2024	Création d'un emploi fonctionnel de Directeur Général Adjoint des Services	Catherine DECUYPER
RH/2024/74	lundi 8 juillet 2024	Création d'un emploi pour besoin de service	Catherine DECUYPER
ADM/2024/75	lundi 30 septembre 2024	Expérimentation régionale « DataBFC : Signature d'une convention d'engagement avec la Région Bourgogne Franche Comté et l'ARNIA BFC »	Nicolas SORET
ADM/2024/76	lundi 30 septembre 2024	Convention de service commun pour l'application de la police de publicité	Frédérique COLAS
ADM/2024/77	lundi 30 septembre 2024	Adhésion à la centrale d'achat régionale et bon de commande pour intégrer la P'tite navette dans le Système d'information multimodal (SIM) de MOBIGO	Claude SCIBOZ
HAB/2024/78	lundi 30 septembre 2024	Mise en place d'un téléservice pour le dépôt des dossiers CERFA du permis de louer pour la commune de Joigny	Didier MIGNON
ENV/2024/79	lundi 30 septembre 2024	Projet Unité de Valorisation Énergétique dans le Sénonais	Nicolas SORET
MP/2024/80	lundi 30 septembre 2024	Passation d'un marché public d'assurances	Jean-Pierre BAUSSART
MP/2024/81	lundi 30 septembre 2024	Autorisation de lancer et de signer le marché relatif à la gestion des déchets ménagers et assimilés (résiduels et tri sélectif) issus de la collecte en porte à porte	Jean-Pierre BARRET
MP/2024/82	lundi 30 septembre 2024	Autorisation de lancer et de signer le marché relatif à l'enlèvement et au traitement des déchets en provenance des déchèteries	Jean-Pierre BARRET
FIN/2024/83	lundi 30 septembre 2024	Admission en non-valeur de créances irrécouvrables – Budget annexe ordures ménagères	Jean-Pierre BAUSSART
FIN/2024/84	lundi 30 septembre 2024	Cotisation Foncière des Entreprises : Exonération en faveur des librairies labellisées LIR [Librairie Indépendante de Référence]	Jean-Pierre BAUSSART
FIN/2024/85	lundi 30 septembre 2024	Cotisation Foncière des Entreprises : Exonération en faveur des librairies autres que les librairies indépendantes de références labellisées (Abroge et remplace la délibération FIN/2024/45)	Jean-Pierre BAUSSART
FIN/2024/86	lundi 30 septembre 2024	Décision modificative n° 2 - Année 2024 budget Principal	Jean-Pierre BAUSSART
FIN/2024/87	lundi 30 septembre 2024	Décision modificative n° 2 - Année 2024 budget annexe Ordures Ménagères	Jean-Pierre BAUSSART



N° de la délibération	Date du conseil communautaire	Objet	Rapporteur
RH/2024/88	lundi 30 septembre 2024	Création d'emplois pour besoin de service – 2 postes d'agents de collectes des ordures ménagères	Catherine DECUYPER
RH/2024/89	lundi 30 septembre 2024	Création d'emplois pour besoin de service – 1 poste d'assistante en ressources humaines à temps complet	Catherine DECUYPER
RH/2024/90	lundi 30 septembre 2024	Création d'emplois pour besoin de service – 1 poste d'instructeur du Droit de la publicité extérieure et du Droit des sols à temps complet	Catherine DECUYPER
RH/2024/91	lundi 30 septembre 2024	Délibération donnant mandat au CDG89 de lancer une consultation pour la passation d'une convention de participation dans le domaine de la protection sociale complémentaire (sante et/ou prévoyance)	Catherine DECUYPER
RH/2024/92	lundi 30 septembre 2024	Protection sociale Complémentaire – Conventions de participation pour la couverture du « risque Prévoyance » des agents	Catherine DECUYPER
HAB/2024/93	mercredi 27 novembre 2024	Convention de pacte territorial France-Ré-nov' 2025-2027	Didier MIGNON
PETR/2024/94	mercredi 27 novembre 2024	Délibération autorisant le Président de la Communauté de communes du Jovinien à signer le Contrat Local de Santé [CLS] du Nord de l'Yonne porté par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural [PETR]	Nicolas SORET
URB/2024/95	mercredi 27 novembre 2024	Avis sur le schéma départemental d'accueil et l'habitat des gens du voyage de l'Yonne	Gilles-Maxime POIBLANC
URB/2024/96	mercredi 27 novembre 2024	Autorisation de la signature de l'avenant n°1 à la Convention de partenariat avec la Maison de l'Emploi de l'Auxerrois dans le cadre du NPNRU	Gilles-Maxime POIBLANC
DEVECO/2024/97	mercredi 27 novembre 2024	Rapports d'activité et de gestion 2023 Société d'Economie Mixte [SEM] Yonne Equipement	Frédérique COLAS
DEVECO/2024/98	mercredi 27 novembre 2024	Autorisation d'ouvertures dominicales pour l'année 2025	Frédérique COLAS
MP/2024/99	mercredi 27 novembre 2024	Achat de produits matériels et accessoires d'entretien et d'hygiène : convention de groupement de commandes avec la ville de Joigny, la Communauté de communes du Jovinien ainsi que le Centre Communal d'Action Sociale [CCAS] de Joigny	Jean-Pierre BAUSSART
FIN/2024/100	mercredi 27 novembre 2024	Admission en non-valeur de créances irrécouvrables – Budget ordures ménagères	Jean-Pierre BAUSSART
FIN/2024/101	mercredi 27 novembre 2024	Décision modificative n°3 – Année 2024 budget annexe Ordures Ménagères	Jean-Pierre BAUSSART

N° de la délibération	Date du conseil communautaire	Objet	Rapporteur
FIN/2024/102	mercredi 27 novembre 2024	Participation financière de la CCJ à la mission locale du Migennes et du Jovinien	Jean-Pierre BAUSSART
RH/2024/103	mercredi 27 novembre 2024	Création d'un emploi pour besoin de service – chargé(e) d'accueil	Catherine DECUYPER
RH/2024/104	mercredi 27 novembre 2024	Création d'emplois non permanents suite à un accroissement temporaire d'activité	Catherine DECUYPER
ENV/2024/105	mercredi 18 décembre 2024	Révision des tarifs de vente des composteurs individuels	Jean-Pierre BARRET
ENV/2024/106	mercredi 18 décembre 2024	Révision des prix de vente des bacs roulants neufs et d'occasions	Jean-Pierre BARRET
ENV/2024/107	mercredi 18 décembre 2024	Grille tarifaire de la redevance incitative	Jean-Pierre BARRET
MOB/2024/108	mercredi 18 décembre 2024	Fonctionnement et tarifs de la plateforme de mobilité santé	Claude SCIBOZ
ECO/2024/109	mercredi 18 décembre 2024	Versement de cotisation à Yonne Développement	Jean-Pierre BAUSSART
ECO/2024/110	mercredi 18 décembre 2024	Intégration de la Communauté de Communes au capital de l'Agence d'attractivité de l'Yonne	Nicolas SORET
URB/2024/111	mercredi 18 décembre 2024	Avenant n°1 à la convention de service commun pour l'instruction et la saisie des autorisations du Droit des Sols par voie dématérialisée	Gilles-Maxime POIBLANC
FON/2024/112	mercredi 18 décembre 2024	Signature d'un bail emphytéotique portant sur la parcelle ZL 44 sise Rue de Brion à Joigny [89100] d'une surface de 15 280 m ² avec la société S.A.S Solar Joigny Bis	Frédérique COLAS
POL/2024/113	mercredi 18 décembre 2024	Convention d'utilisation de l'abattement TFPB 2025-2030	Nicolas SORET
SAN/2024/114	mercredi 18 décembre 2024	Aide financière au déploiement et à la pérennisation de cabine de téléconsultation	Nicolas SORET
RH/2024/115	mercredi 18 décembre 2024	Convention de prise en charge des honoraires et frais médicaux des comités médicaux et commissions de réforme	Catherine DECUYPER
RH/2024/116	mercredi 18 décembre 2024	Création d'un poste dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences	Catherine DECUYPER



VIVRE et HABITER le JOVINIEN

aujourd'hui, demain... N



www.ccjovinien.fr
accueil@ccjovinien.fr
03.86.62.47.95

Communauté de communes du Jovinien

